

MAKING YOU

safe & sound

A PROPOS D'ION BEAM APPLICATIONS (IBA)

Fondée en 1986, IBA est un groupe mondial actif dans la conception et le développement d'accélérateurs de particules, dans les services de stérilisation et d'ionisation, les équipements de dosimétrie thérapeutiques et diagnostiques et dans la production et la distribution de radio-isotopes. Implanté sur plus de 50 sites dans 12 pays et sur trois continents et forte de son expertise, IBA fournit des services et des équipements à la pointe du progrès dans le secteur des soins de santé et de l'industrie pour de nombreux marchés à l'échelle mondiale. Parmi nos clients figurent des fabricants d'équipements médicaux de premier rang, des centres spécialisés dans le diagnostic et le traitement du cancer, et les services postaux américains. Nos actions s'échangent sur le marché boursier pan-européen EURONEXT et font partie du segment de marché NextEconomy..

LE LEADERSHIP D'IBA

En tant que leader mondial dans la technologie des accélérateurs de particules, nous avons poursuivi une consolidation verticale des segments d'activités pour lesquels l'"accélérateur" est l'élément générateur de développement. Cette stratégie commence à porter ses fruits. Alors que l'avenir recèle encore un important potentiel de croissance, IBA est déjà aux premières loges :

- ***NOUS SOMMES LE PREMIER FOURNISSEUR MONDIAL DE SERVICES DE STÉRILISATION DES PRODUITS MÉDICAUX (UTILISANT TANT LE GAZ D'OXYDE D'ETHYLENE, LES RAYONS GAMMA QUE LES FAISCEAUX D'ELECTRONS).***
- ***NOUS PASTEURISONS PAR IRRADIATION PLUS DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET D'EMBALLAGES QUE N'IMPORTE QUELLE SOCIÉTÉ DANS LE MONDE.***
- ***NOUS SOMMES LES PREMIERS FOURNISSEURS DE SOLUTIONS DE DOSIMÉTRIE SUR LE MARCHÉ DE LA RADIOTHÉRAPIE.***
- ***NOUS SOMMES LA SEULE SOCIÉTÉ AUX ÉTATS-UNIS À DÉCONTAMINER LE COURRIER AMÉRICAIN.***
- ***NOUS SOMMES LE NUMÉRO DEUX DANS LA PRODUCTION DE FDG (FLUORODÉOXYGLUCOSE) AUX ÉTATS-UNIS ET EN EUROPE.***
- ***NOUS SOMMES UN LEADER DE LA PRODUCTION DE CYCLOTRONS, AVEC PLUS D'UN TIERS DU MARCHÉ MONDIAL.***
- ***NOUS SOMMES LE PREMIER PRODUCTEUR MONDIAL D'ACCÉLÉRATEURS D'ELECTRONS A HAUTE PUISSANCE (DE 35 kW À 300 kW ; ET BIENTÔT DE 700 kW) ET LA PREMIÈRE SOCIÉTÉ À EXPLOITER COMMERCIALEMENT UN CENTRE DE DÉCONTAMINATION PAR RAYONS X AUX ÉTATS-UNIS.***
- ***NOUS SOMMES LE PREMIER FOURNISSEUR MONDIAL DE SYSTÈMES DE PROTONTHÉRAPIE EN NOMBRE DE SYSTEMS VENDUS.***

Nous sommes présents sur des marchés de forte croissance, avec une technologie de pointe et des effectifs performants.

CHERS ACTIONNAIRES :

L'année 2002 a été pour IBA une année de changements, au cours de laquelle des mesures adéquates ont été prises pour remettre la société sur la voie du succès. En l'espace de quelques années, nous avons acquis de nombreuses activités complémentaires à notre métier de base. Notre organisation, initialement composée d'une équipe de 100 personnes, compte aujourd'hui plus de 1 600 employés à l'échelle mondiale. Cette croissance rapide a impliqué certains sacrifices. Nous avons relevé de nombreux défis liés à l'intégration de ces nouvelles activités et, dans certains cas, nous avons sous-estimé les efforts à consentir pour atteindre nos objectifs. Toutefois, malgré ces obstacles, nous n'avons jamais cessé de croire au potentiel de notre technologie et de nos services. Fin 2001, nous avons déjà entrepris d'importants changements en vue de réorienter nos activités. Nous avons mis sur pied un programme de restructuration visant à rapprocher davantage la société de ses marchés et de ses clients mondiaux. Nous avons procédé à plusieurs changements au niveau du management afin de renforcer encore la passion et l'esprit d'entreprise d'IBA.

Nous sommes toujours convaincus de l'efficacité de notre technologie et du potentiel des marchés sur lesquels nous sommes actifs. Même si nos résultats financiers sont inférieurs à ce que nous espérions, nous croyons en notre plan stratégique et que nos marchés recèlent un important potentiel de croissance. Nous croyons également que nous disposons d'une structure organisationnelle et d'équipes efficaces, ainsi que d'un management expérimenté pour notre croissance future.

IBA est un leader mondial dans le marché des accélérateurs de particules, un des premiers fournisseurs de services de stérilisation et d'ionisation, de radio-isotopes utilisés dans des applications médicales, ainsi que d'équipements allant de la dosimétrie aux systèmes de protonthérapie de plusieurs dizaines de millions de dollars. Nous sommes en première ou en seconde position en terme de parts de marché dans tous les pays où nous sommes actifs. La mission d'IBA consiste à " protéger, à améliorer et à sauver des vies. " Certes, ces aspirations sont ambitieuses, mais nous y croyons sincèrement. Nous jouons un rôle essentiel en orientant nos activités sur 2 objectifs : éliminer les micro-organismes et combattre le cancer.

RÉSULTATS FINANCIERS

En dépit de l'essoufflement du moteur économique américain, des variations de change inattendues entre l'euro et le dollar américain et de la volatilité persistante des marchés financiers mondiaux, IBA a continué de s'attacher à l'amélioration de ses résultats financiers. Au cours de l'exercice clôturé en décembre 2002, nous sommes parvenus à renforcer notre cash-flow consolidé, tout en réduisant sensiblement notre endettement net (notamment grâce à l'appréciation de l'euro) et en améliorant notre rentabilité globale. Alors que dans l'ensemble, les revenus se sont révélés inférieurs à nos estimations initiales, un facteur imputable dans une large mesure à la dépréciation du billet vert (près de 70 % des revenus des sociétés sont générés aux Etats-Unis), la perte nette de l'exercice 2002 a été réduite de 2,7 millions d'Euro, soit une amélioration de 11% en comparaison avec l'exercice précédent.

PROGRAMME DE RESTRUCTURATION EN AVANCE SUR LE CALENDRIER

Au cours de l'année écoulée, nous avons procédé à la réorganisation de plusieurs sites de production et à l'implantation d'importantes fonctions directionnelles aux Etats-Unis en vue de renforcer notre présence sur ce marché. Celui-ci génère près de 70 % de notre chiffre d'affaires et nous offre de nombreuses opportunités, particulièrement dans le cadre du diagnostic et du traitement de certains cancers. Le renforcement de notre présence aux Etats-Unis nous permettra par ailleurs de tirer profit des marchés financiers américains.

Pour mettre davantage l'accent sur la gestion de la clientèle mondiale et les opportunités de marché à l'échelle internationale, nous avons recentré IBA autour de plusieurs activités — nous y reviendrons dans ce rapport annuel — au sein de nos trois pôles d'activités. Nous pensons que cette nouvelle structure nous fournira un avantage concurrentiel. Elle permettra à chaque pôle de se concentrer sur le développement technologique et l'offre de services. Cela nous donnera la flexibilité d'anticiper avec plus de précision les tendances des différents marchés mondiaux.

CHANGEMENTS LIÉS AU MANAGEMENT

En janvier, Pierre Mottet, Président du Comité Exécutif et Stratégique d'IBA, a repris le poste de CEO. Il met depuis sa vision stratégique à long terme, sa connaissance du secteur des accélérateurs et son expérience du marché mondial au service de notre organisation. En mars, James F. Clouser, ancien Chief Executive Officer de SteriGenics International, a rejoint le groupe IBA en tant que Président et Chief Operating Officer. Et en mai, Frederick J. Ruegsegger, ancien membre du Conseil d'Administration de SteriGenics, est devenu CFO et Chief of Staff. Complétée par Yves Jongen, fondateur d'IBA et Chief Research Officer depuis mars 2000, notre équipe est parfaitement équilibrée et évolue vers un même objectif : l'amélioration constante des performances d'IBA.

FAITS MARQUANTS EN 2002

Défis — Bien que nous ayons connu beaucoup d'éléments positifs en 2002, nous avons également dû relever de nombreux défis et faire face à de sérieux contretemps. Le pôle Stérilisation & Ionisation (S&I), qui regroupe les activités de stérilisation des instruments médicaux, la sécurité alimentaire, le traitement des matériaux et la décontamination du courrier, et qui génère plus de 60% de notre chiffre d'affaires, a enregistré une croissance moins soutenue que prévu en raison des conditions de marché défavorables.

Par ailleurs, les autorisations de construction de nos nouveaux centres de production de radio-isotopes nous ont été octroyées avec retard. Nous avons également accusé un certain retard dans la fabrication de nos systèmes de protonthérapie ainsi que dans le lancement de notre produit de brachythérapie pour le traitement du cancer de la prostate.



PIERRE MOTTET
CHIEF EXECUTIVE OFFICER



JAMES F. CLOUSER
PRÉSIDENT & CHIEF OPERATING OFFICER

Réussites — Malgré ces défis liés au marché et ces retards, IBA est parvenu à concrétiser une croissance de ses ventes dans nombre de ses pôles d'activité, a conclu d'importants contrats à long terme et a lancé plusieurs nouveaux services et produits concurrentiels. Nous avons constaté une croissance sensible de notre pôle de production de radio-isotopes, et les ventes de systèmes de protonthérapie ont continué d'augmenter. Voilà qui est encourageant pour l'avenir d'IBA, mais plus encore, pour le diagnostic et le traitement du cancer.

En décembre 2002, un centre américain de protonthérapie a choisi l'équipement IBA. Avant cela, nous avons vendu un système en Corée du Sud. Nous avons également poursuivi la conception de notre 13^{ème} prototype d'accélérateur, un cyclotron à faisceaux auto extrait et à courant élevé, particulièrement important dans le cadre de notre nouveau produit pour la bachythérapie.

PERSPECTIVES POUR 2003

Un de nos principaux objectifs consiste à nous concentrer sur le renforcement de notre leadership, de notre cash-flow et de notre rentabilité au niveau de tous nos pôles d'activités. A la mi-2003, nous devrions avoir regroupé tous les sites de S&I du monde sous un système informatique commun. Nous espérons par ailleurs ouvrir comme prévu notre centre de stérilisation au Danemark en milieu d'année. Nous projetons en outre de terminer la construction d'un nouveau centre de stérilisation au gaz d'oxyde d'éthylène près de Dallas, Texas, Etats-Unis, sur base de la nouvelle technologie CyclEOne. Cette technologie "tout en un" permet de procéder aux trois phases de stérilisation à l'oxyde d'éthylène dans une seule chambre, et ce faisant réduit considérablement le temps de traitement : de 7 à 14 jours, à une seule journée. Même si nous ne sommes pas les seuls à offrir ce service, nous pensons être en mesure de le faire plus efficacement que nos concurrents, grâce à notre technologie, et d'ainsi augmenter notre clientèle.

Comme il l'a toujours fait, IBA continuera de compter parmi les groupes les plus innovants dans sa quête visant à protéger, à améliorer et à sauver des vies. La base de nos compétences reste la même : la technologie de l'accélérateur ; l'expérience du service et de la distribution ; et d'autres technologies d'élimination microbienne. Nous continuerons de nous focaliser et de concentrer nos efforts sur nos marchés et nos clients. Nous voulons développer une image de marque propre à chacune de nos activités et de nos produits en vue de faciliter leur identification par le marché. Nous sommes convaincus du bien-fondé de notre stratégie et de notre important potentiel de croissance, et pensons que 2002 a été une année charnière.

Forts de notre équipe redynamisée, du talent et de la conscience professionnelle de nos employés de par le monde et de notre base mondiale de clients, notre avenir est prometteur.

Nous *protégeons* et *sauvons* des vies. Nous *améliorons* la qualité de la vie. Telle est la mission d'IBA.

FAITS MARQUANTS

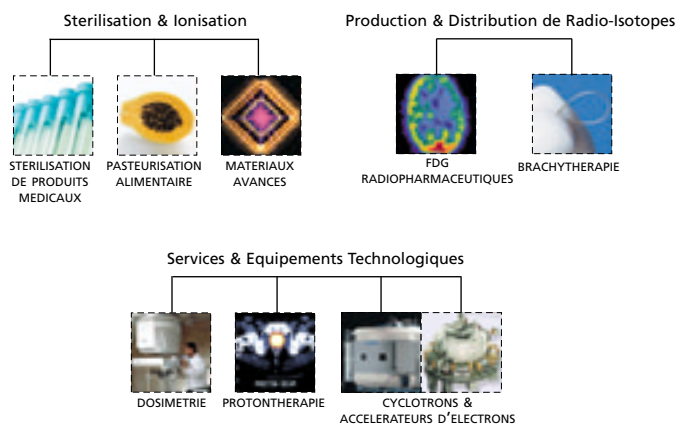
PREMIER TRIMESTRE

- Pierre Mottet, Président du Comité Exécutif et Stratégique, remplace Jean-Claude Delobel au poste de Chief Executive Officer.
- IBA, The Titan Corporation et SureBeam Corporation annoncent qu'elles ont réglé à l'amiable tous les litiges pendants entre les sociétés.
- Reconstitution du contrat avec l'USPS (United States Postal Service) pour la décontamination du courrier au sein du centre IBA de Bridgeport, New Jersey, aux Etats-Unis.
- Obtention de l'autorisation pour effectuer le marquage CE du système de protonthérapie IBA, qui permettra la commercialisation de celui-ci dans les 15 pays de l'Union Européenne.
- Vente d'un cyclotron TEP d'IBA à la Commission de l'Energie Atomique du Chili (CCHEN) en Amérique Latine.
- Désignation de James F. Clouser anciennement Chief Executive Officer de SteriGenics International, société acquise par IBA en 1999, aux fonctions de Président et de Chief Operating Officer.

DEUXIÈME TRIMESTRE

- Vente d'un accélérateur d'électrons de forte puissance, le Rhodotron® à la société Gamma-Service, à Dresde, Allemagne.
- Signature d'un contrat de trois ans avec Premier, une alliance de 1 500 hôpitaux à but non lucratif implantés aux Etats-Unis portant sur la distribution du FDG, le produit radiopharmaceutique utilisé en TEP.
- Frederick J. Ruegsegger est nommé CFO et Chief of Staff, suite au déplacement de plusieurs fonctions du groupe aux Etats-Unis (département financiers, ressources humaines, communication et informatique).

PRINCIPAUX POLES D'ACTIVITÉ



NOUS CONTRIBUONS À PROTÉGER DES VIES EN ÉLIMINANT LES MICRO-ORGANISMES OU LES PATHOGÈNES D'ORIGINE ALIMENTAIRE CONTENUS DANS TOUS LES PRODUITS, DE LA VIANDE AUX ÉPICES ET AUX HERBES, ET DES INSTRUMENTS MÉDICAUX JETABLES AU COURRIER. NOUS AMÉLIORONS LA QUALITÉ DE LA VIE EN MISANT SUR CES MÊMES TECHNOLOGIES POUR RENFORCER LA RÉSISTANCE DES PRODUITS UTILISÉS AU QUOTIDIEN ET LES RENDRE PLUS EFFICACES, DE LA SOLIDIFICATION DES PNEUS EN CAOUTCHOUC À L'AMÉLIORATION DE LA RÉSISTANCE DE LA GAINÉ PLASTIQUE DES CÂBLES UTILISÉE DANS LA FABRICATION DE VÉHICULES, D'AVIONS ET DE BÂTIMENTS PUBLICS, ET À L'ACCROISSEMENT DES PERFORMANCES DES SEMI-CONDUCTEURS. NOUS SAUVONS DES VIES EN FOURNISSANT LES INSTRUMENTS ET LA TECHNOLOGIE PERMETTANT D'AMÉLIORER LE DIAGNOSTIC, LE TRAITEMENT ET L'ÉLIMINATION DU CANCER. IBA EST UNE SOCIÉTÉ AVEC UN OBJECTIF HORS DU COMMUN : VOTRE SANTÉ ET VOTRE BIEN-ÊTRE.

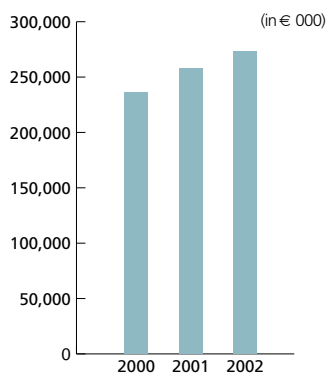
TROISIÈME TRIMESTRE

- Vente d'un système de protonthérapie au National Cancer Center de Séoul, Corée du Sud.
- Annonce de la finalisation des restructurations et du recentrage sur les marchés et les clients par la mise en place d'unités stratégiques.
- Annonce des résultats financiers du premier semestre, incluant la réduction de la dette financière nette de 18 millions d'euros depuis la clôture de l'exercice 2001.

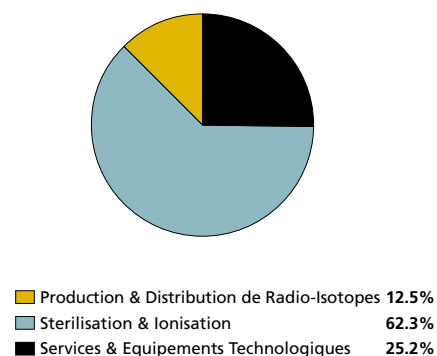
QUATRIÈME TRIMESTRE

- Présentation d'un cyclotron d'IBA (le Cyclone 18/9) au Congrès Mondial de la Médecine Nucléaire et de la Biologie à Santiago de Chili.
- Renouvellement du contrat avec l'USPS (services postaux américains) pour la décontamination du courrier pour une période de six mois ; renouvellement valorisé à près de 5 millions de dollars.
- Un second centre américain de protonthérapie, le Midwest Proton Radiotherapy Institute (MPRI), a choisi l'équipement d'IBA.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

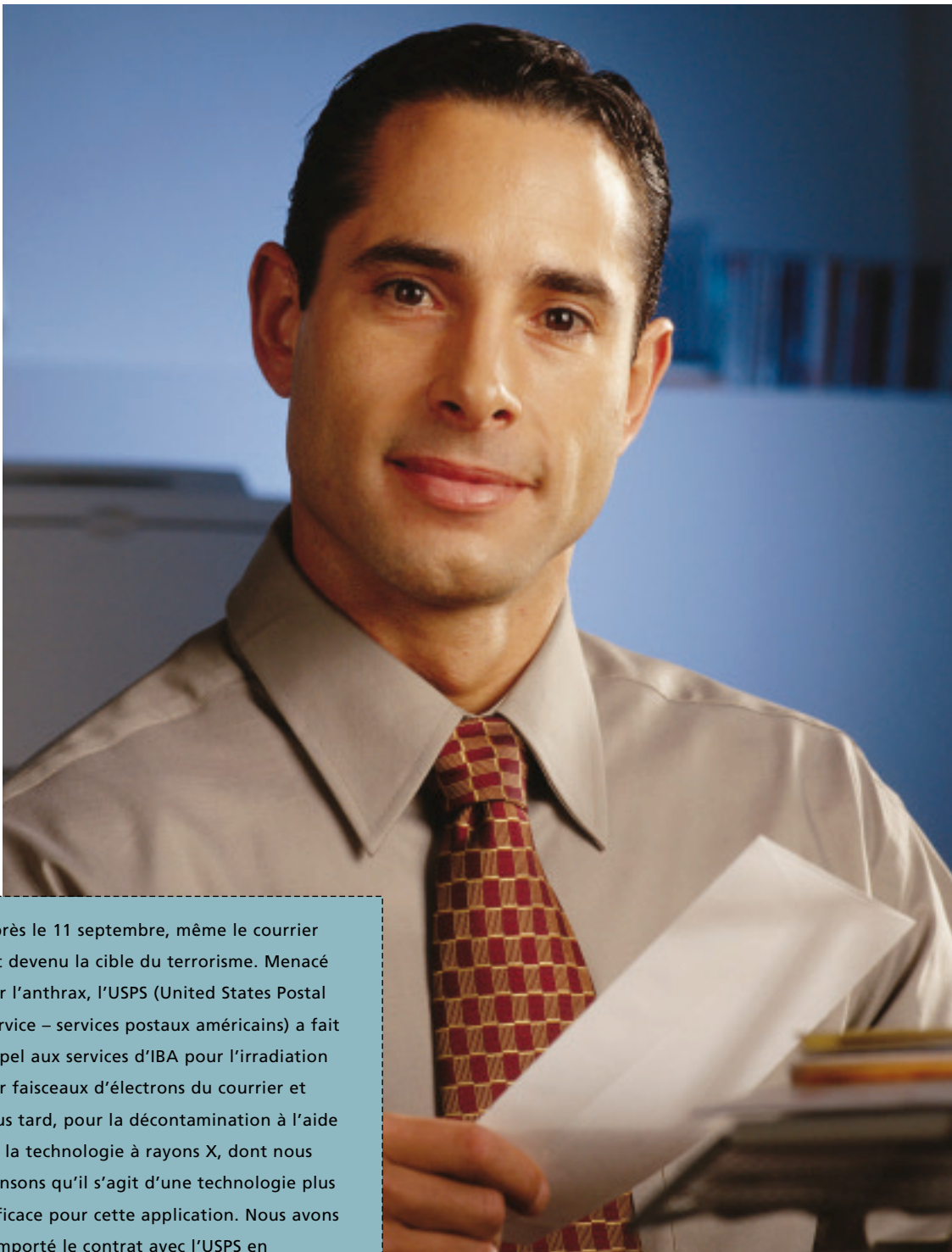


CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PÔLE D'ACTIVITÉ



Dans les prochaines pages, nous nous pencherons plus en détail sur certains éléments intéressants de nos nouvelles activités et sur les résultats opérationnels de nos trois pôles d'activités : services de stérilisation et d'ionisation, production et distribution de radio-isotopes et développement et fabrication d'accélérateurs de particules et leurs accessoires.

Comment puis-je être sûr que mon courrier n'est pas contaminé par l'anthrax ?



Après le 11 septembre, même le courrier est devenu la cible du terrorisme. Menacé par l'anthrax, l'USPS (United States Postal Service – services postaux américains) a fait appel aux services d'IBA pour l'irradiation par faisceaux d'électrons du courrier et plus tard, pour la décontamination à l'aide de la technologie à rayons X, dont nous pensons qu'il s'agit d'une technologie plus efficace pour cette application. Nous avons remporté le contrat avec l'USPS en novembre 2001 et le gouvernement l'a renouvelé deux fois depuis lors.

Puis-je être certaine que les instruments médicaux que j'utilise sont propres ?



Compresses, cathéters, gants et seringues. Qu'ils soient utilisés en milieu hospitalier ou par le patient à la maison, l'on ne remet plus en question la stérilité de ces instruments médicaux jetables. En réalité, les bactéries nocives et les micro-organismes sont partout. Les services de stérilisation d'IBA améliorent sensiblement la qualité de vie des patients et contribuent à relever les normes en matière de soins de santé.

Ma nourriture est-elle saine ?



Si elle contient de la listeria, des salmonelles ou E.coli 0157 :H7, la réponse est non. Chaque année, ces pathogènes sont à l'origine de maladies mortelles. L'irradiation des aliments, appelée pasteurisation à froid a été testée pendant plus de 50 ans et s'est avérée être une méthode sûre et efficace pour détruire des micro-organismes ou des bactéries qui contaminent les aliments ou causent leur altération et leur détérioration. IBA est un leader de la pasteurisation alimentaire à froid.

LE LEADER MONDIAL EN MATIÈRE DE SERVICES DE STÉRILISATION ET D'IONISATION



VIANDES



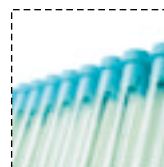
ALIMENTS FRAIS



COURRIER



ÉPICES



INSTRUMENTS MÉDICAUX



MATÉRIAUX AVANCÉS

Principal segment d'activités d'IBA représentant plus de 60% du chiffre d'affaires, nos services de stérilisation et d'ionisation ont des applications dans la stérilisation des produits médicaux, la pasteurisation des aliments, le renforcement de la résistance des matériaux et la décontamination du courrier. Nous sommes en mesure d'offrir la quasi totalité des techniques de stérilisation existantes : fumigation par oxyde d'éthylène (EtO), irradiation par rayons gamma, par faisceau d'électrons et par rayons X, ces deux dernières étant générées par nos accélérateurs de particules. IBA est la seule société à disposer d'un système opérationnel à rayons X de forte puissance, ce qui nous procure un avantage concurrentiel de taille. Nous traitons les produits dans 39 centres de service, dont 29 aux Etats-Unis, huit en Europe et deux en Thaïlande, et projetons l'ouverture de deux nouveaux centres dans le courant 2003.

PRODUITS MÉDICAUX

Avec une part du marché mondial de 40 %, près du double de celle de notre concurrent le plus proche, notre activité de stérilisation de produits médicaux est de plus en plus utilisée par les fabricants d'instruments médicaux et des sociétés pharmaceutiques dans le cadre de la stérilisation de leurs produits médicaux jetables. La rentabilité de ce pôle étant stable, nous pensons que la croissance future sera générée par la tendance toujours plus marquée à privilégier la sous-traitance. Actuellement, seulement 50 % de l'ensemble des instruments médicaux sont stérilisés par des centres de services externes. Pour nous doter d'un avantage concurrentiel sur les marchés européen et américain, nous construisons actuellement un centre de stérilisation par faisceau d'électron au Danemark et un centre de stérilisation par EtO près de Dallas au Texas utilisant la nouvelle technologie que nous avons commencé à développer au cours de l'année 2002.

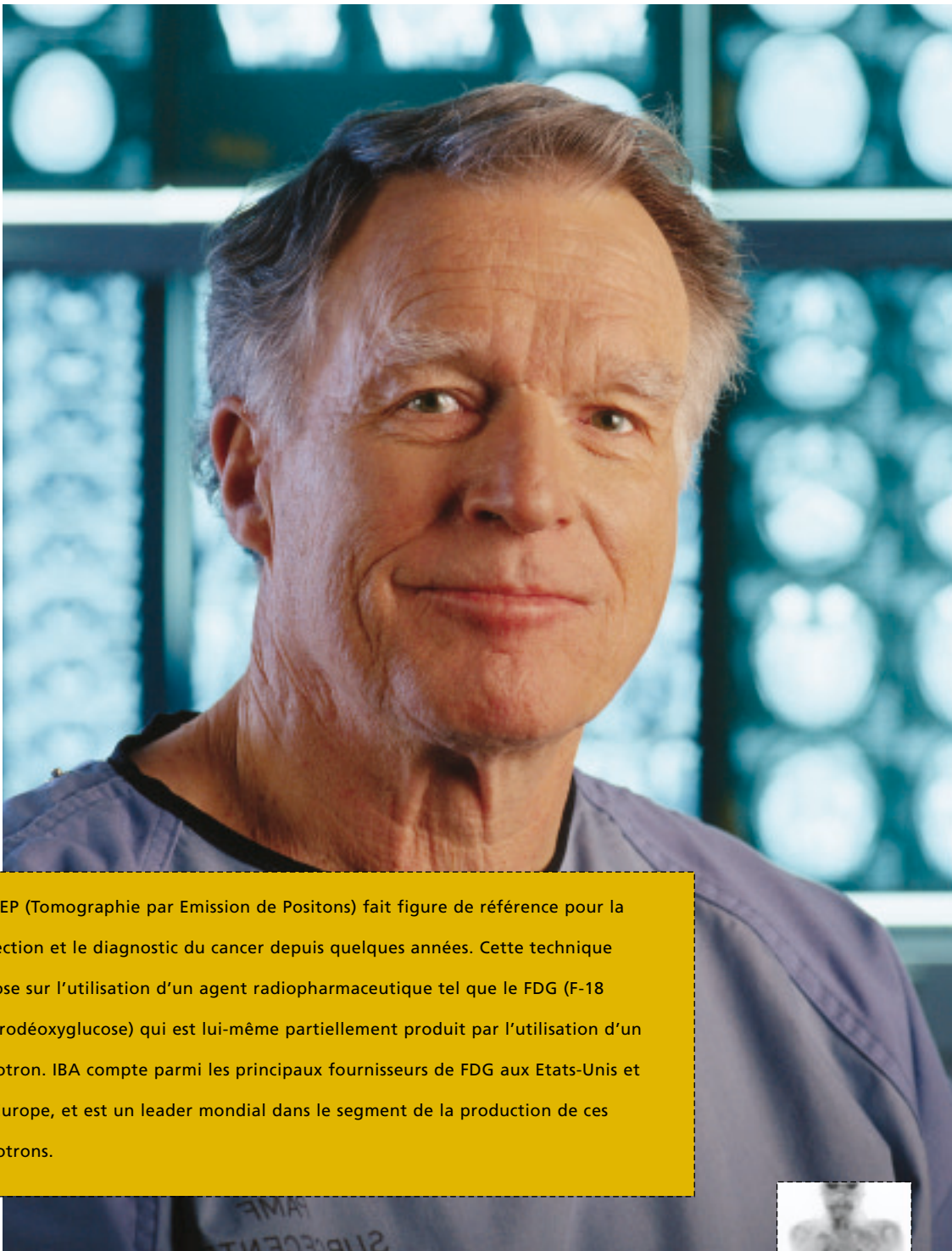
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

IBA irradie plus de produits alimentaires et d'emballages que n'importe quelle autre société dans le monde. Avec plus de 90 % de part de marché aux Etats-Unis pour l'irradiation des épices et 30 % du marché mondial de la réduction microbienne des aliments par irradiation, nous continuons d'étendre et de renforcer l'efficacité de notre technologie pour tirer profit des opportunités de croissance dans les marchés des produits alimentaires frais. Ces marchés sont notamment ceux des fruits et légumes, de la viande et de la volaille et des produits préparés tels que les viandes préparées, les hot dogs et les salades préparées. Même si IBA est un leader de l'irradiation des épices et d'autres ingrédients secs, des centaines de tonnes sont traitées chaque année, l'approbation par la Food and Drug Administration (FDA) de l'irradiation des aliments préparés sera considérée comme un facteur décisif pour ce marché aux Etats-Unis. Nous pensons que notre stratégie consistant à utiliser l'irradiation par rayons X de produits par palettes entières nous distinguera de nos concurrents.

COURRIER ET MATÉRIAUX AVANCÉS

Notre segment d'activités le plus récent est axé sur la décontamination du courrier pour les services postaux américains (USPS). En quoi notre offre est-elle unique ? Nous offrons des solutions de traitement par rayons X et par faisceaux d'électrons générés par un accélérateur haute puissance à double modalité. Les faisceaux d'électrons sont également utilisés pour modifier ou améliorer les caractéristiques moléculaires de matériaux avancés — les pneus en caoutchouc pour augmenter leur résistance et leur durée, les gaines de câble et de fil pour les protéger du feu, les résines sèches utilisées dans les peintures, l'encre, les lamelles de rasoir lubrifiantes ainsi que d'autres produits de consommation.

Comment détecter des tumeurs d'à peine quelques millimètres ?



La TEP (Tomographie par Emission de Positons) fait figure de référence pour la détection et le diagnostic du cancer depuis quelques années. Cette technique repose sur l'utilisation d'un agent radiopharmaceutique tel que le FDG (F-18 fluorodéoxyglucose) qui est lui-même partiellement produit par l'utilisation d'un cyclotron. IBA compte parmi les principaux fournisseurs de FDG aux Etats-Unis et en Europe, et est un leader mondial dans le segment de la production de ces cyclotrons.



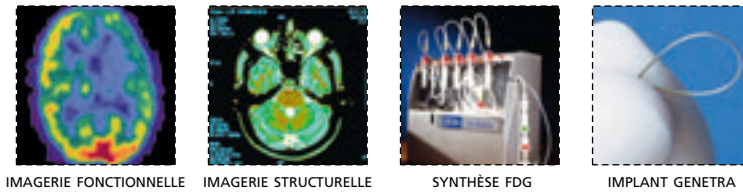
Comment savoir si mon traitement par irradiation n'endommage pas mes tissus sains ?



Même lorsque le cancer de la prostate est traité efficacement par chirurgie ou par radiothérapie conventionnelle, il occasionne souvent des dommages au niveau des nerfs environnants. IBA a conçu une nouvelle technologie à implants filaires hélicoïdaux qui pourrait se trouver à la base d'une nouvelle génération d'implants. Cette technique offre de nombreux avantages et notamment la stabilité de l'implant, la visualisation par ultra-sons permettant le positionnement précis de l'implant, ainsi qu'une procédure moins invasive et moins traumatisante.



PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE RADIO-ISOTOPES



IMAGERIE FONCTIONNELLE

IMAGERIE STRUCTURELLE

SYNTHÈSE FDG

IMPLANT GENETRA

A sa création en 1986, IBA avait pour ambition la commercialisation des cyclotrons pour la production de radio-isotopes. Misant sur cette expertise, nous avons acquis une participation majoritaire dans deux sociétés américaines en 2001 — Eastern Isotopes et RadioMed — en vue de renforcer notre intégration verticale dans le secteur de la fabrication et de la distribution de radio-isotopes pour l'imagerie médicale et la production d'implants utilisés dans le traitement du cancer (brachythérapie). Aujourd'hui, ce segment à forte croissance s'adjuge quelque 12% de notre chiffre d'affaires.

FDG – PRODUITS RADIOPHARMACEUTIQUES

S'agit-il d'une cellule saine ou cancéreuse ? Alors que l'imagerie médicale conventionnelle se concentre sur la structure anatomique, la TEP examine les fonctions métaboliques en utilisant un traceur ou agent diagnostique pour produire des images nettes de processus biologiques et de situations physiologiques. La TEP est un outil de diagnostic puissant qui analyse bien davantage que l'anatomie pure. Elle permet au médecin de détecter l'apparition de troubles cardiaques, neurologiques ou oncologiques et de diagnostiquer de telles maladies de manière précoce.

Déjà approuvé aux Etats-Unis pour plusieurs applications telles que le cancer des poumons, de la poitrine, de la tête et du cou; l'épilepsie et des maladies cardiaques, ce système évolue dans un marché en croissance continue au niveau mondial, entraînant dans son sillage une augmentation de la demande de FDG. En 2002, nous avons conclu un contrat de trois ans pour la distribution de FDG avec Premier, un groupement de 1.500 hôpitaux américains. Nous continuons par ailleurs de développer notre réseau de centres de production de FDG aux Etats-Unis et en Europe, et escomptons une croissance continue sur ces marchés. La construction de nos centres de production américains au New Jersey et en Californie a débuté en 2002. Nous avons également installé deux cyclotrons IBA dans notre nouveau centre en Floride et un cyclotron supplémentaire dans notre centre en Illinois et ce, pour répondre à la demande accrue. Au cours de l'année écoulée, nous avons en outre reçu une autorisation officielle pour la commercialisation de FDG, en France, et avons commencé les opérations dans notre centre de Milan, en Italie.

BRACHYTHÉRAPIE

La brachythérapie est une technique innovante de radiothérapie qui consiste à implanter la source ionisante, habituellement, des implants de la taille d'un grain de riz, à l'intérieur de la tumeur pour tuer les cellules malignes sans exposer outre mesure à l'irradiation les tissus environnants. Bien que principalement utilisée dans le traitement du cancer de la prostate, deuxième cause de mortalité par cancer chez l'homme, cette technologie a des applications potentielles dans plusieurs autres domaines tels que le cancer du sein, après la tumorectomie du sein. Une fois encore, en misant sur notre expertise dans le domaine des accélérateurs de particules, nous mettons au point une technologie remarquable qui utilise un cyclotron à faisceaux auto extraits de haute puissance pour produire l'implant GENETRA™, notre technologie de deuxième génération à fils hélicoïdaux brevetée et approuvée par la FDA.

LA TECHNOLOGIE AU CŒUR DE NOS ACTIVITES: LES ACCÉLÉRATEURS DE PARTICULES



PROTONTHÉRAPIE



DOSIMÉTRIE



RHODOTRON



CYCLOTRON TEP

IBA est un des premiers producteurs mondiaux de cyclotrons — des machines utilisées pour produire des faisceaux de particules chargées pouvant être dirigées sur une cible spécifique. Nos accélérateurs de protons et d'électrons constituent les fondements technologiques de notre société et sont utilisés dans une large variété d'applications médicales et industrielles telles que le traitement du cancer (protonthérapie et brachythérapie), la production de radio-isotopes, la stérilisation d'instruments médicaux, la pasteurisation alimentaire, la décontamination du courrier et le renforcement de la résistance des matériaux. Ce pôle représente 25 % de notre chiffre d'affaires.

SYSTÈMES DE PROTONTHÉRAPIE

La protonthérapie est considérée comme la technique clinique la plus perfectionnée pour traiter un cancer localisé pratiquement sans dommages aux tissus environnant dans des zones telles que la tête, le cou, l'oeil ou la moelle épinière. IBA fut la première société industrielle à développer et à fabriquer un système de protonthérapie destiné à traiter des milliers de patients chaque année. Aujourd'hui, IBA est le premier fournisseur de systèmes de protonthérapie dans le monde.

Nous pensons que cette activité, en particulier, recèle un potentiel de croissance non négligeable. Le système de protonthérapie d'IBA est le seul de sa catégorie à avoir reçu l'approbation de mise sur le marché par la Food and Drug Administration américaine mais également par l'Union européenne. Nous avons vendu des systèmes de protonthérapie et des équipements connexes à plusieurs centres mondiaux de premier plan dans le domaine du traitement du cancer.

DOSIMÉTRIE

Nos produits spécialisés de dosimétrie mesurent le niveau de rayonnement administré aux patients atteints d'un cancer pendant le diagnostic et pendant le traitement de radiothérapie consécutif. IBA est le plus important fournisseur de solutions de dosimétrie dans le segment de la radiothérapie.

Pour la radiothérapie à modulation d'intensité (IMRT), une technique avancée de traitement du cancer, nous développons des solutions complètes de dosimétrie qui verront le jour durant l'année 2003. Les solutions d'IBA seront les premières à permettre à la fois la vérification de la dose prescrite et l'assurance qualité dans la dosimétrie IMRT pour les équipements de radiothérapie tels que les accélérateurs linéaires.

RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT ET FABRICATION D'ACCÉLÉRATEURS

Les accélérateurs de particules d'IBA fonctionnent à des niveaux d'énergie et de puissance multiples, de manière à satisfaire à toute une gamme d'applications. Depuis notre premier cyclotron, nous avons conçu une gamme de systèmes utilisés dans la production de radio-isotopes pour l'imagerie médicale, le traitement du cancer et le diagnostic des maladies cardiaques et des troubles neurologiques tels que la maladie d'Alzheimer. IBA est la seule société à faire à la fois des cyclotrons pour la TEP (Tomographie par Emission de Positons), la SPECT (Tomographie par Emission de photons uniques), et le Palladium-103 (un radio-isotope utilisé en brachythérapie). En plus des systèmes conçus pour les nombreux segments d'activités de la société, IBA a vendu huit cyclotrons TEP dans le monde en 2002.

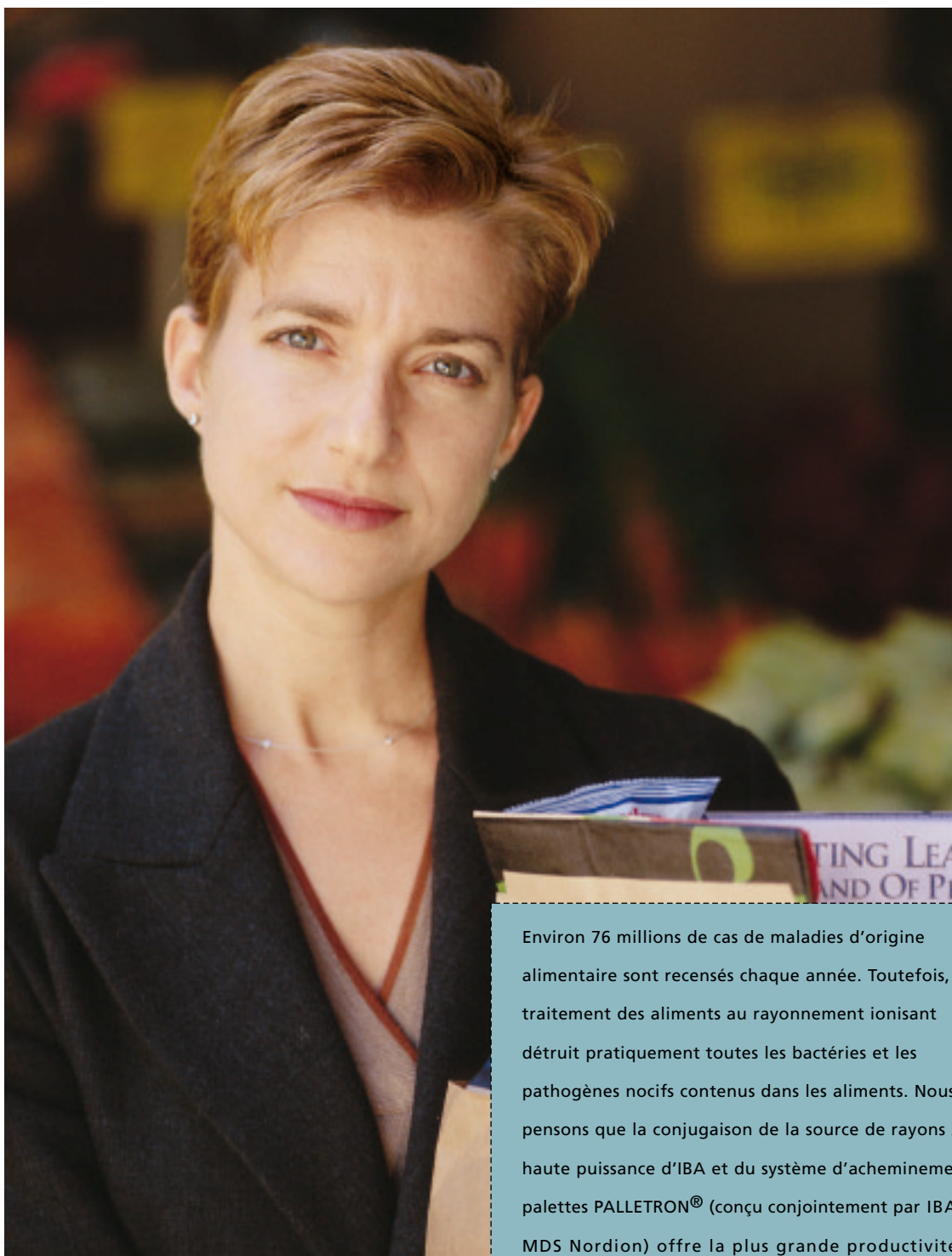
Nos systèmes à faisceaux d'électrons regroupent la famille des accélérateurs Rhodotron® et Dynamitron®. Les systèmes d'IBA ont une puissance variable pouvant aller jusqu'à 700 kW et leur permettant d'être utilisés en deux modalités (faisceaux d'électrons et rayons X), pour une grande variété de produits : Instruments médicaux, aliments et matériaux utilisés dans de nombreux produits de consommation quotidienne. IBA est le premier producteur mondial d'accélérateurs haute puissance à électrons. En 2002, la société a augmenté sa part du marché mondial en vendant un système Rhodotron à Gamma-Service en Allemagne.

Et si votre enfant était confronté à l'inimaginable : le cancer ?



Tout cancer est traumatisant (une personne sur trois est confrontée à cette maladie au cours de sa vie) et a un effet dévastateur, mais les cancers qui touchent les enfants sont particulièrement difficiles à vivre. Etant donné que les os et les organes de vos enfants continuent de croître, le traitement par irradiation doit être précisément ciblé pour détruire la tumeur sans altérer les tissus environnants. Avec la protonthérapie, la zone ciblée par le faisceau peut être précisément délimitée pour permettre de diffuser une dose optimale d'irradiation sur la tumeur elle-même, une dose sensiblement plus importante et donc plus efficace que ce qui peut être administré par les traitements d'irradiation standard.

Les plats préparés que j'achète pour ma famille sont-ils tout à fait sains ?



Environ 76 millions de cas de maladies d'origine alimentaire sont recensés chaque année. Toutefois, le traitement des aliments au rayonnement ionisant détruit pratiquement toutes les bactéries et les pathogènes nocifs contenus dans les aliments. Nous pensons que la conjugaison de la source de rayons X de haute puissance d'IBA et du système d'acheminement de palettes PALLETRON® (conçu conjointement par IBA et MDS Nordion) offre la plus grande productivité et la meilleure uniformité de doses, garantissant par là-même la qualité des aliments et la destruction des bactéries nocives. Le traitement par irradiation des aliments préparés est actuellement à l'étude par la FDA.

GLOSSAIRE

ACCÉLÉRATEUR DE PARTICULES	Machine qui communique à des particules élémentaires telles des électrons et des protons des vitesses très élevées. Il existe différents types d'accélérateurs dont les cyclotrons, les microtrons, les Dynamitrons, les Rhodotrons, les synchrotrons et les accélérateurs linéaires.
BRACHYTHÉRAPIE	Traitement contre le cancer consistant à introduire dans les cellules cancéreuses des implants radio-isotopiques dont le rayonnement tue les cellules cancéreuses.
COBALT 60 (Co-60)	Radio-isotope utilisé en stérilisation des produits médicaux et pasteurisation alimentaires.
CYCLOTRON	Accélérateur circulaire de particules utilisé dans des applications médicales, notamment dans le cadre du traitement contre le cancer et la production de radio-isotopes utiles pour le diagnostic ou l'imagerie médicale.
DOSIMÉTRIE	En radiothérapie, discipline et équipements permettant de mesurer la dose de rayonnement donnée à la tumeur cancéreuse et aux autres cellules du patient.
DYNAMITRON®	Accélérateur électrostatique utilisé dans de nombreuses applications industrielles.
ÉLECTRON	Particule élémentaire stable ayant une charge électrique négative.
ÉTO (OXYDE D'ÉTHYLÈNE)	Gaz bactéricide utilisé pour la stérilisation de produits médicaux à usage unique et des produits alimentaires tels que les épices.
FDA (FOOD & DRUG ADMINISTRATION)	Agence gouvernementale américaine compétente dans le secteur de la santé et de l'alimentation.
FDG (F-18, FLUORODÉOXYGLUCOSE)	Agent révélateur utilisé à des fins de diagnostic, comprenant un radio-isotope et du sucre et indiqué dans la détection du cancer.
KW(KILOWATT)	Unité standard de puissance électrique égale à mille watts ou à la consommation énergétique à un niveau de 1000 joules par seconde.
IMRT (RADIOTHÉRAPIE À MODULATION D'INTENSITÉ)	Méthode de pointe utilisée pour délivrer une dose de rayonnement thérapeutique en très haute adéquation avec la forme de la tumeur ciblée.
IONISATION	Phénomène par lequel un atome, une molécule, un radical acquiert ou perd un ou plusieurs électrons et devient ainsi porteur de charge électrique. L'ionisation est utilisée dans de nouveaux procédés industriels dans le but de modifier les caractéristiques chimiques ou biologiques de différents substrats (matériaux).
IRRADIATION	Procédé consistant à exposer des produits ou des matériaux à des rayonnements ionisant d'énergie.
IMAGERIE MÉDICALE	Technique permettant aux médecins de visualiser les organes et leur fonction métabolique à l'intérieur du corps à des fins de diagnostic.
MEV (MILLIONS D'ÉLECTRONVOLTS)	Unité de mesure de l'énergie ; utilisée en physique atomique.
MÉDECINE NUCLÉAIRE	Technique permettant de poser un diagnostic médical en utilisant des radio-isotopes afin de visualiser le fonctionnement du corps humain.
PASTEURISATION	Action qui vise à détruire un grand nombre de germes pathogènes dans les aliments. Traditionnellement réalisée par utilisation de la chaleur (comme dans le cas du lait pasteurisé), la pasteurisation peut également se faire à froid par apport d'énergie lors de l'ionisation d'aliments.
POLYMÉRISATION	Union de plusieurs molécules d'un composé pour former une grosse molécule. Processus utilisé dans l'industrie afin de modifier les caractéristiques des plastiques et d'autres polymères.
PROTONTHÉRAPIE	Traitement de cellules cancéreuses à l'aide de faisceaux de protons. Cette technique de haute précision permet d'optimiser la dose dans la tumeur sans blesser les tissus sains. Le proton est le noyau de l'atome d'hydrogène.
RADIO-ISOTOPES	Dans un groupe d'atomes ayant le même nombre de protons mais un nombre différent de neutrons, les atomes dont le nombre de neutrons est instable et se désagrègent en produisant un rayonnement sont appelés radio-isotopes.
RAYONNEMENT	Forme d'énergie ionisante.
RADIOTHÉRAPIE	Application thérapeutique des rayons ou de l'irradiation (ou énergie) dans les tumeurs.
RHODOTRON	Accélérateur d'électrons de haute performance pour applications industrielles très variées.
TEP (TOMOGRAPHIE PAR ÉMISSION DE POSITONS)	Branche la plus avancée de la médecine nucléaire basée sur l'utilisation de radio-isotopes de courte durée intégrés dans les molécules présentes dans le corps humaine et émetteurs d'électrons positifs (positons). Dans la détection et la localisation des cancers, en cardiologie et en neurologie, la TEP fournit des images fonctionnelles de haute qualité.

SIÈGES DE DIRECTION

SIÈGE SOCIAL

Ion Beam Applications, S.A
Chemin du Cyclotron, 3
1348 Louvain-la-Neuve, Belgique
Tél : +32 10 47 58 11
Fax : +32 10 47 58 10
RC Nivelles 054589
TVA 428.750.985

EUROPE – SIÈGE ADMINISTRATIF

Ion Beam Applications
Avenue Albert Einstein, 4
1348 Louvain-la-Neuve, BELGIQUE
Tél : +32 10 47 58 11
Fax : +32 10 48 77 00

ETATS-UNIS – SIÈGE ADMINISTRATIF

Ion Beam Applications
6140 Stoneridge Mall Road, Suite 350
Pleasanton, California 94588 Etats-Unis
Tél : +1 925.738.2100
Fax : +1 925.738.2103

CALENDRIER DE L'ACTIONNAIRE

Code : IOBA.t.BR (Reuters) IBAB.BB (Bloomberg)
Marché : Euronext Bruxelles
Assemblée générale annuelle 2003 : 14 mai 2003
Publication des résultats semestriels : 18 septembre 2003
Publication des résultats annuels : 25 mars 2004
Assemblée générale annuelle 2004 : 12 mai 2004

CONTACTS

Pamela P. Wilkerson
Vice President,
Corporate Communications &
Investor Relations
Tél : +1 925.738.2045
e-mail pwilkerson@iba-group.com

Paul-Emmanuel Goethals
Business Development &
Investor Relations Manager
Tél : +32 10 47 58 16
e-mail goethals@iba.be

Website: www.iba-worldwide.com

SOMMAIRE

Rapport de Gestion	2
Corporate Governance, Management et Contrôle	14
Conseil d'Administration	18
Comptes Annuels Consolidés	20
• Bilan Consolidé	20
• Compte de Résultats Consolidé	22
• Tableau de Financement Consolidé	24
• Annexe aux Comptes Consolidés	26
• Rapport du Commissaire sur les Comptes Consolidés	39
Comptes Annuels IBA S.A. après Affectation du Résultat	40
Renseignements de Caratère Général	44
La Bourse et les Actionnaires	47

Le Rapport Annuel 2002 de la société IBA est composé de deux parties. La Commission Bancaire et Financière a autorisé la société IBA à utiliser son rapport annuel (le "Rapport") en tant que document de référence pour tout appel public à l'épargne qu'elle pourrait effectuer dans le cadre de l'AR 185 du 9 juillet 1935, via la procédure d'information dissociée et cela jusqu'à publication de son prochain rapport. Dans le cadre de cette procédure, il convient de joindre une note d'opération au présent Rapport afin de constituer un prospectus conformément à l'article 29 de l'AR précité. Ce prospectus devra être soumis à l'approbation de la Commission Bancaire et Financière en vertu de l'article 29 § 1, premier alinéa de l'AR précité.

Rapport de gestion 2002

2002 fut une année de transition pour IBA (la " Société"), une année durant laquelle nous avons recentré nos pôles d'activités. En janvier, Pierre Mottet a repris son poste de Chief Executive Officer et en mars, James F. Clouser – ancien Chief Executive Officer de SteriGenics International Inc., société acquise par IBA en 1999 – a rejoint le groupe en tant que Président et Chief Operating Officer. Ces changements au niveau de la direction ont entraîné une restructuration de l'organisation mettant l'accent sur une vision globale de nos clients et de nos marchés par la définition de plusieurs activités stratégiques au sein de nos trois principaux segments : services de stérilisation et d'ionisation, distribution et production de radio-isotopes et développement et fabrication d'accélérateurs de particules et d'équipements annexes. Cette structure nouvelle a permis à IBA de réembaucher plusieurs managers expérimentés qui avaient quitté la Société au cours des dernières années. Par ailleurs, le management s'est concentré sur l'amélioration globale de la rentabilité de la Société, et a constaté que plusieurs de ses produits ou marchés étaient restés à des stades de développement entraînant des pertes financières pour la Société.

En tant que leader mondial de la technologie de l'accélération de particules, la stratégie d'IBA a consisté à pénétrer en aval des segments d'activités dont l'" accélérateur" contribue pleinement au succès. Le management a continué sur la voie stratégique qu'il s'est tracée. Il évaluera son efficacité et l'adaptera, le cas échéant, en fonction des résultats des activités de services d'IBA et des résultats d'IBA en tant que groupe.

En plus de son programme de restructuration, IBA a été confrontée à des défis d'ordre financier. Les performances financières de la Société ont ainsi été affectées par la dépréciation du dollar américain. Quelque 70 % des ventes consolidées de la Société étant exprimées en dollars américains, la dépréciation du billet vert par rapport à l'euro a eu une incidence négative de l'ordre de € 9,7 millions sur les revenus de l'année 2002. En outre, la variation des écarts de conversion a représenté 55,1 %, soit € 25,6 millions des € 46,5 millions de réduction des fonds propres sur l'ensemble de l'exercice 2002.

Au cours de l'exercice 2003, IBA entend se concentrer sur le maintien de son leadership, atteindre un cash-flow positif et renforcer sa rentabilité au niveau de tous ses domaines d'activités. IBA continuera de mettre en oeuvre les changements identifiés et initiés en 2002, en mettant davantage l'accent sur la gestion globale de la clientèle et sur les opportunités de marché au niveau mondial. La Société continuera d'évoluer sur la voie stratégique qu'elle s'est tracée et qui prévoit que chacun de ses pôles d'activités exploite ses avantages compétitifs et son expertise technologique afin d'augmenter sa part de marché et atteindre une rentabilité opérationnelle.

IBA continuera d'investir dans la recherche et le développement de sa compétence de base : la technologie de l'accélération de particules et ce, plus particulièrement pour la protonthérapie, un domaine auquel la Société attribue un important potentiel de croissance. Par ailleurs, IBA continuera d'œuvrer au développement de nouvelles applications telles que le traitement des matériaux avancés ou encore le diagnostic et le traitement du cancer, en utilisant d'autres technologies dont elle a la maîtrise comme les rayons X ou la production et la distribution de radio-isotopes.

REVUE DES ACTIVITÉS DES TROIS SECTEURS D'ACTIVITÉS D'IBA

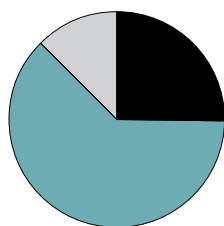
Pour assurer un potentiel maximal de croissance, gérer efficacement les activités et afin de donner une meilleure vision de la contribution de chacune d'elles au résultat consolidé du groupe, IBA a organisé la gestion de ses activités et de leur performance selon trois secteurs d'activités :

Le pôle **Stérilisation & Ionisation** qui comprend les services spécialisés de stérilisation de produits médicaux, la pasteurisation alimentaire, le renforcement des matériaux et la décontamination du courrier.

La **Production & Distribution de Radio-Isotopes** qui regroupe les activités de production et de distribution de FDG (F-18 fluorodéoxyglucose, un produit radio-pharmaceutique utilisé en imagerie médicale) et le développement de nouveaux produits de brachythérapie indiqués dans le traitement de certains cancers comme ceux de la prostate et du sein.

Le département **Services & Équipements Technologiques** qui constitue la base technologique de plusieurs des activités de la Société, et inclut le développement, la fabrication et les services liés aux accélérateurs de particules à usages médical et industriel, aux systèmes de protonthérapie et à une large gamme de produits de dosimétrie et de systèmes de radiothérapie.

VENTILATION DES VENTES PAR PÔLES D'ACTIVITÉS POUR L'EXERCICE 2002



	2002	2001
Radio-Isotopes	12,5%	8,2%
Stérilisation & Ionisation	62,3%	65,3%
Services & Équipements Technologiques	25,2%	26,5%

Total des ventes et prestations 2002 = € 273 millions

Total des ventes et prestations 2001 = € 258 millions

STÉRILISATION & IONISATION

Le pôle d'activités Stérilisation & Ionisation (S&I) reste le plus important en termes de contribution aux ventes consolidées d'IBA, avec € 170,0 millions de ventes et prestations en 2002, contre € 168,3 millions en 2001. En pourcentage, ce segment a contribué à hauteur de 62,3 % au total des ventes consolidées en 2002, en repli par rapport aux 65,3 % de 2001.

Alors que 79,4 % des ventes S&I sont générées par les services de stérilisation d'instruments et produits médicaux, les ventes de ce sous-segment ont baissé de 5,0 % en 2002, à € 135,1 millions, contre € 142,2 millions en 2001. Les ventes en pasteurisation alimentaire ont baissé à € 17,0 millions en 2002, contre € 17,8 millions en 2001, soit un repli de 4,6 % sur base annuelle. Dans la mesure où une partie importante des ventes de S&I est effectuée en dollars, l'appréciation de l'euro en 2002 a eu des conséquences défavorables sur les comparaisons annuelles. Cela s'est traduit par une baisse des ventes de € 7,2 millions par rapport au chiffre qui aurait été obtenu si le taux de change était resté au niveau de 2001. La progression globale des ventes totales en S&I est à attribuer au bond de 115,2 % des ventes en applications avancées, qui sont passées à € 17,9 millions en 2002 contre € 8,3 millions l'année précédente. La croissance des ventes en applications avancées est essentiellement due au contrat qui lie IBA aux services postaux américains (USPS) pour la décontamination de certains courriers et colis aux États-Unis.

La contribution des ventes et prestations de services des activités qui constituent le segment de la stérilisation et ionisation, ainsi que les principaux composants du compte de résultats relatifs à ce segment dans son ensemble se répartissent comme suit :

STÉRILISATION & IONISATION (en € 000)	2002	%	2001	%	% évolution
Ventes et prestations	170.019	100,0 %	168.333	100,0 %	1,0 %
Stérilisation médicale	135.054	79,4 %	142.152	84,4 %	(5,0 %)
Sécurité alimentaire	17.030	10,0 %	17.847	10,6 %	(4,6 %)
Applications avancées	17.935	10,6 %	8.334	5,0 %	115,2 %
EBITDA	50.600	29,8 %	50.035	29,7 %	1,1 %
EBITA	22.760	13,4 %	21.819	13,0 %	4,3 %

EBITDA : Résultat d'exploitation avant provisions, amortissements des immobilisations et des écarts de consolidation, impôts et charges financières.

EBITA : Résultat d'exploitation avant amortissement des écarts de consolidation, impôts et charges financières.

Les résultats ci-dessus sont présentés après allocation des frais généraux des fonctions centrales.

STÉRILISATION MÉDICALE

IBA reste le leader mondial des services de stérilisation d'instruments et produits médicaux, avec une part de marché estimée à 40 %. Avec 39 centres de service en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, IBA propose son expertise dans les quatre principales technologies de stérilisation ; les rayons gamma (utilisant le Cobalt-60), l'oxyde d'éthylène (EtO) et la radiation produite par les accélérateurs de particules (par faisceaux d'électrons et par rayons X). Parmi les clients d'IBA figurent quelques-uns des principaux fabricants mondiaux de produits médicaux et prestataires de soins de santé. Les contrats avec certains de ces clients sont souvent conclus pour plusieurs années, garantissant à IBA une source stable de revenus sur une grande partie de ses ventes.

La Société a poursuivi en 2002 ses efforts en vue de proposer à sa clientèle des centres de services adaptés et performants et a dans ce cadre finalisé l'installation d'une nouvelle entité EtO à Petit-Rechain, en Belgique. De plus, en 2002, IBA a poursuivi la construction d'un centre équipé d'un accélérateur à faisceaux d'électrons au Danemark, qui devrait ouvrir ses portes mi-2003, ainsi que d'un nouveau centre EtO de dernière génération à Dallas, au Texas (Etats-Unis). Les services proposés sur ce marché comprennent non seulement la stérilisation, mais également les services de laboratoires analytiques, qui regroupent une large gamme de services complémentaires à valeur ajoutée tels que SteriPro®, un service de gestion de la stérilisation, et ExCell®, un service d'optimisation du processus de stérilisation. L'offre de services complémentaires se compose également de services de processus régulés et de services de distribution spécifiques pour la clientèle.

Le développement de la technologie et les investissements destinés à optimiser la capacité existante et à élargir les possibilités de la Société en matière de stérilisation par EtO qui ont été initiés en 2001 se sont poursuivis tout au long de l'exercice 2002. A partir de 2003, IBA espère étoffer sa part de marché et réduire les frais fixes grâce à ces améliorations.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

IBA reste un leader mondial de la pasteurisation des produits alimentaires et de leurs emballages, avec, selon les estimations, environ 90 % des parts du marché de l'irradiation des épices aux Etats-Unis ainsi qu'une part de 30 % du marché de la pasteurisation alimentaire par rayonnement au niveau mondial. La Société pense que la croissance du marché alimentaire américain dépendra dans une large mesure de l'approbation par la Food and Drug Administration (FDA) américaine du processus ou du traitement par irradiation des aliments préparés. En conséquence, les ventes sont restées concentrées sur les épices et d'autres ingrédients secs et n'ont pas enregistré de progression notable en 2002. IBA continue d'œuvrer au développement de la sécurité alimentaire et des marchés alimentaires mondiaux. La Société prévoit de poursuivre le développement de sa technologie et de ses services.

APPLICATIONS AVANCÉES

Les activités d'IBA en applications avancées ont enregistré une appréciable croissance des ventes en 2002, essentiellement due aux revenus générés par le contrat conclu avec l'USPS et portant sur la décontamination de certains plis et emballages postaux aux Etats-Unis. Ceux-ci sont traités au centre d'irradiation IBA de Bridgeport (New Jersey, Etats-Unis), qui est exclusivement dédié à l'exécution de ce contrat avec les services postaux. L'unité de Bridgeport abrite un accélérateur de haute puissance (Rhodotron®) d'IBA, dont les modalités d'utilisation sont doubles puisqu'il combine les faisceaux d'électrons et les rayons X. IBA est le seul fournisseur dont la capacité et l'expertise actuelle permettent le traitement aux rayons X du courrier américain. Ce contrat avec les services postaux est renouvelable sur base semestrielle et a été reconduit une seconde fois en fin d'année 2002. IBA continue d'explorer les opportunités pour ce type de services auprès d'autres clients potentiels.

En plus de décontaminer le courrier aux Etats-Unis, cette division exerce également ses activités au niveau du traitement des matériaux avancés — semi-conducteurs, pierres précieuses, gaines de câbles et de fils et polymères tels que le PolyOx® et le polytétrafluoroéthylène (PTFE). Selon IBA, le traitement de ce type de matériaux recèle encore d'importantes opportunités. Qu'elle ait été forgée au sein même d'IBA ou acquise par IBA au fil des ans, l'expérience de la Société repose sur 50 années de vente d'équipements et de traitement par faisceaux d'électrons de matériaux industriels en vue de répondre toujours plus adéquatement à sa clientèle et d'offrir son expertise technologique à travers le monde.

PRODUCTION & DISTRIBUTION DE RADIO-ISOTOPES

En 2002, IBA a atteint la croissance escomptée au niveau du segment des radio-isotopes en raison principalement de la production et de la distribution de fluorodéoxyglucose (FDG), un produit radio-pharmaceutique utilisé dans l'imagerie de pointe en médecine nucléaire. Le segment des radio-isotopes, dont le groupe estime qu'il enregistrera une croissance continue de ses ventes au cours des prochaines années, a contribué à concurrence de € 34,1 millions, soit 12,5 %, des ventes totales consolidées de la Société en 2002, une progression de 61,7 % par rapport aux € 21,1 millions ou 8,2 % des ventes totales consolidées de 2001.

La contribution des ventes et prestations de services des activités qui constituent le segment production et distribution de radio-isotopes, ainsi que les principaux composants du compte de résultats relatifs à ce segment dans son ensemble se répartissent comme suit :

PRODUCTION & DISTRIBUTION DE RADIO-ISOTOPES (en € 000)	2002	%	2001	%	% évolution
Ventes et prestations	34.146	100,0 %	21.117	100,0 %	61,7 %
FDG + activités associées	33.237	97,3 %	20.975	99,3 %	58,5 %
Brachythérapie	909	2,7 %	142	0,7 %	540,1 %
EBITDA	282	0,8 %	2.029	9,6 %	(86,1 %)
EBITA	(4.080)	(11,9 %)	287	1,4 %	(1.521,6 %)

EBITDA : Résultat d'exploitation avant provisions, amortissements des immobilisations et des écarts de consolidation, impôts et charges financières.
EBITA : Résultat d'exploitation avant amortissement des écarts de consolidation, impôts et charges financières.
Les résultats ci-dessus sont présentés après allocation des frais généraux des fonctions centrales.

FDG—PRODUITS RADIO-PHARMACEUTIQUES

Le FDG est le principal agent radio-pharmaceutique utilisé en imagerie TEP (Tomographie par Émission de Positons). Cette technologie d'imagerie analyse le métabolisme des cellules et est utilisée pour le diagnostic et le suivi de maladies (principalement le cancer). Dans le cadre de ses efforts continus visant à renforcer son expertise en cyclotrons, qui constitue la base de la production du FDG, et à tirer profit de la croissance du marché du FDG aux Etats-Unis et en Europe, IBA a étendu son réseau mondial en 2002. Après la Côte Est des Etats-Unis et le Middle West, où sa capacité de production et de distribution est déjà établie, IBA a installé des centres de production à Lyon, en France, et à Milan, en Italie en 2002. Cette même année, IBA a obtenu l'autorisation de produire et de distribuer ses produits en France, et a amélioré la gestion opérationnelle par l'intégration des activités européennes et américaines de la Société en matière de FDG. Les programmes visant l'expansion future des activités aux Etats-Unis prévoient l'installation d'unités de production et de distribution dans le Nord-Est, le Sud-Ouest et sur la Côte Ouest. Par ailleurs, IBA a l'intention d'inaugurer une unité de production à Woluwé en Belgique par l'intermédiaire d'une joint-venture avec les Cliniques Universitaires Saint-Luc (prévue pour 2003), et d'installer en 2004 à Gand (Belgique) une entité qu'elle détiendra seule.

Les ventes relatives à la production et à la distribution de FDG ainsi que de produits associés ont progressé de 58,5 %, à € 33,2 millions en 2002, contre € 21,0 millions en 2001, grâce principalement à l'augmentation de l'utilisation de l'imagerie TEP dans le cadre du diagnostic et du suivi de maladies, particulièrement aux Etats-Unis. Le contrat national signé avec Premier, une centrale d'achat américaine, a également contribué favorablement à la progression des ventes dans ce domaine d'activités. Premier regroupe 1.500 hôpitaux américains. Bien que les ventes de FDG aient augmenté en final, IBA a noté un repli de 15 % du prix de vente du FDG aux Etats-Unis, ainsi qu'une augmentation des charges d'exploitation liées à l'ouverture et au lancement des nouvelles unités de production. La Société anticipe une croissance continue du marché TEP à l'échelle mondiale et partant, une poursuite de la hausse de ses ventes dans le segment des radio-isotopes.

BRACHYTHÉRAPIE

La brachythérapie est un type de traitement contre le cancer utilisant des sources radioactives directement implantées dans la tumeur ou les cellules malades. IBA avait initialement investi dans la technologie de la brachythérapie en 2000 via une prise de participation minoritaire dans RadioMed Corporation, une société établie à Tyngsboro, dans l'Etat du Massachusetts aux Etats-Unis. IBA a ensuite pris une participation majoritaire en 2001. Les méthodes de conception de l'implant de RadioMed sont plus avancées que celles des produits standard qui sont des implants de la taille d'un grain de riz. Le nouveau produit de brachythérapie à base de fils hélicoïdaux conçu par RadioMed offre en effet une multitude d'avantages tels que la stabilité de l'implant, la visibilité aux ultrasons qui permet de préciser le positionnement de l'implant, et un placement moins invasif et moins traumatisant.

Les revenus de la brachythérapie ont progressé à € 909.000 en 2002, contre € 142.000 en 2001, une sensible hausse principalement soutenue par les subventions reçues dans le cadre de la recherche et du développement de produits. En 2002, RadioMed a continué d'œuvrer à la commercialisation de son produit hélicoïdal de haute technologie (Genetra™) et a développé une seconde application pour sa technologie à fils hélicoïdaux, un agent marqueur non-radioactif (Visicoil™). En outre, IBA a intégré l'unité de Fleurus en Belgique, équipée d'un cyclotron à auto-extraction utilisé dans la fabrication de produits de brachythérapie, aux opérations américaines de RadioMed en vue de constituer une équipe homogène de ventes et de services, active à l'échelle mondiale. La Société prévoit que Genetra et Visicoil seront commercialisés en 2003.

Après le 31 décembre 2002, IBA a acheté les 42,2 % d'actions de RadioMed qu'elle ne détenait pas encore, pour faire de RadioMed une filiale exclusive le 21 février 2003. Cet accord implique un investissement total de 8.2 millions USD, dont 2.0 millions USD ont été payés en espèces à la date de la signature de l'accord. Le solde sera payé annuellement jusqu'en 2005, en espèces ou en actions.

SERVICES & ÉQUIPEMENTS TECHNOLOGIQUES

En 2002, ce pôle d'activités, qui regroupe la protonthérapie, la dosimétrie et la technologie des accélérateurs de particules, a contribué à concurrence de € 68,8 millions aux ventes et prestations consolidées totales de la Société, soit une légère progression par rapport aux € 68,2 millions de 2001. La part des ventes et prestations du segment services et équipements technologiques dans les ventes totales consolidées a reculé à 25,2 % en 2002, contre 26,5 % en 2001.

La contribution des ventes et des prestations de services des activités qui constituent le segment services et équipements technologiques, ainsi que les principaux composants du compte de résultats relatifs à ce segment dans son ensemble se répartissent comme suit :

SERVICES & EQUIPEMENTS TECHNOLOGIQUES (en € 000)	2002	%	2001	%	% évolution
Ventes et prestations	68.784	100,0 %	68.177	100,0 %	0,9 %
Protonthérapie	14.473	21,1 %	7.961	11,7 %	81,8 %
Autres accélérateurs	33.656	48,9 %	41.633	61,1 %	(19,2 %)
Dosimétrie	20.655	30,0 %	18.583	27,2 %	11,1 %
EBITDA	10.483	15,2 %	8.278	12,1 %	26,6 %
EBITA	(669)	(1,0 %)	2.326	3,4 %	(128,8 %)

EBITDA : Résultat d'exploitation avant provisions, amortissements des immobilisations et des écarts de consolidation, impôts et charges financières.
EBITA : Résultat d'exploitation avant amortissement des écarts de consolidation, impôts et charges financières.
Les résultats ci-dessus sont présentés après allocation des frais généraux des fonctions centrales.

PROTONTHÉRAPIE

Conçus sur la base de la technologie de l'accélération des particules, les systèmes de protonthérapie d'IBA sont indiqués dans le traitement de nombreux cancers localisés. En 2001, IBA a obtenu de la FDA (Food and Drug Administration) l'autorisation de commercialiser son système de protonthérapie et, en 2002, IBA a obtenu le marquage CE de ce système lui donnant l'autorisation de le commercialiser dans les 15 pays de l'Union Européenne. Bien que les ventes et les prestations globales du pôle Services & Equipements Technologiques n'ont progressé que de moins d'un pour cent en 2002, les ventes de systèmes de protonthérapie ont bondi de 81,8 % et ont contribué à hauteur de 21,1 % au chiffre d'affaires du segment, ce qui représente une sensible augmentation par rapport aux 11,7 % de 2001. La Société a à ce jour vendu des systèmes de protonthérapie aux Etats-Unis, en Chine et en Corée. Parmi les nouveaux contrats de vente signés en 2002, l'un porte sur la vente d'un portique rotatif (système de positionnement du faisceau de protons et du patient) pour le Midwest Proton Radiotherapy Institute (MPRI) aux Etats-Unis, et un second sur la vente d'un système complet au National Cancer Center (NCC) de Séoul, en Corée. En 2002, IBA a poursuivi l'installation de deux systèmes vendus en 2001 — l'un au Wanjie Tumor Hospital (Wanjie) à Zibo, en Chine, et l'autre au Groupe Chang An Information Industry (Chang An) à Xian, également en Chine. IBA enregistre les revenus perçus sur la vente de ses systèmes de protonthérapie au fur et à mesure de l'avancement des projets. Par conséquent, les quatre contrats précités continueront à générer des revenus jusqu'en 2003 pour le MPRI, jusqu'en 2004 pour Wanjie, et jusqu'en 2005 pour le NCC et Chang An.

IBA s'engage à poursuivre la recherche et le développement (R&D) dans le domaine de la protonthérapie et projette dans ce cadre de poursuivre ses activités de soutien et de R&D au Massachusetts General Hospital de Boston dans l'Etat du Massachusetts (Etats-Unis), où le système de protonthérapie d'IBA avait déjà administré plus de 3.200 sessions de traitement au 31 décembre 2002.

Le 7 août 2002, Optivus Technology, Inc. (Optivus) a introduit une plainte à l'encontre d'IBA auprès d'une cour fédérale des Etats-Unis, arguant que le système de thérapie d'IBA à faisceaux de protons viole cinq brevets déposés par Optivus. Cette société demande par ailleurs la cessation par IBA de la contrefaçon des brevets et exige le paiement de triples dommages et intérêts. Après le dépôt initial de sa plainte, Optivus a introduit une seconde demande le 30 août 2002 dans laquelle, outre la contrefaçon de brevets, elle attribue à IBA des agissements constitutifs de concurrence déloyale et des interférences intentionnelles pouvant causer des dommages économiques, et par laquelle elle réclame le paiement de dommages et intérêts compensatoires et punitifs à concurrence de plus de 375 millions de dollars. En janvier 2003 Optivus a à nouveau modifié sa plainte afin d'inclure le Loma Linda University Medical Center (LLUMC) en qualité de demandeur à la cause. Les griefs soulevés dans cette plainte sont en substance les mêmes que ceux exposés dans la plainte précédente. IBA a déposé une réponse officielle à la dernière plainte d'Optivus en niant toute responsabilité dans ce dossier et en introduisant une demande reconventionnelle. IBA estime que la plainte d'Optivus et LLUMC est dénuée de tout fondement et entend se défendre avec force sur tous les aspects du dossier tout en poursuivant sa demande reconventionnelle à l'encontre d'Optivus. (Voir la rubrique XVI. Litiges en cours à l'Annexe aux comptes consolidés)

En décembre 2002, la Société a conclu un accord avec le Florida Proton Therapy Institute, Inc., une association américaine sans but lucratif, portant sur la vente d'un système de protonthérapie. Son entrée en vigueur est toutefois subordonnée à la réalisation par le client de certaines conditions financières.

CYCLOTRONS ET ACCÉLÉRATEURS À FAISCEAUX D'ÉLECTRONS

IBA maintient sa position de leader de la technologie de l'accélération de particules, cyclotrons et systèmes d'accélérateurs à faisceaux d'électrons (e-beam). IBA est de fait l'un des plus grands producteurs mondiaux de cyclotrons et le premier fournisseur d'équipements à faisceaux d'électrons de grande puissance et à rayons X. IBA pense que la technologie de traitement aux rayons X recèle un grand potentiel d'applications, y compris dans la pasteurisation alimentaire. IBA considère également le traitement aux rayons X comme une technologie supérieure extrêmement efficace dans le cadre de la décontamination de courrier et d'emballages en vrac.

Les ventes et les prestations de services de la Société dans le sous-segment des accélérateurs de particules se sont repliées pour atteindre € 33,7 millions en 2002, contre € 41,6 millions en 2001, soit une diminution de 19,2 %. Le recul des ventes au cours de l'exercice 2002 est principalement imputable à une réduction des revenus générés par le système de radiothérapie MM50 d'IBA, un système pour le traitement contre le cancer fabriqué en Suède. L'on notera au titre de l'exercice 2002 la vente d'un accélérateur haute puissance Rhodotron à Gamma-Service, une société active dans la stérilisation et l'ionisation et située à Dresde, en Allemagne, et celle de huit cyclotrons TEP.

En 2002, IBA a procédé à l'évaluation de son programme de développement du Betaline®, un accélérateur à faible puissance et à faible énergie plus spécifiquement destiné aux applications médicales ou industrielles intégrées dans les processus de production. En conséquence, la Société a pratiqué un abattement total des actifs liés au développement et à la fabrication du prototype du Betaline, même si elle entend continuer à étudier les opportunités de marché pour ce produit en 2003.

DOSIMÉTRIE

La troisième composante du pôle d'activités Services & Équipements Technologiques est la dosimétrie, qui comprend les services et équipements de vérification des doses de radiation. Les produits de dosimétrie spécialisés d'IBA représentent des outils essentiels d'assurance qualité pour la radiothérapie (dosimétrie thérapeutique) et les équipements de radiation à usage diagnostique (dosimétrie diagnostique). La croissance de ce marché s'est poursuivie en 2002, puisqu'IBA a enregistré une progression de 11 % de ses ventes, à € 20,7 millions, contre € 18,6 millions en 2001. IBA estime sa taille au double de celle de son concurrent le plus proche sur le marché de la dosimétrie thérapeutique et pense que le marché mondial de la dosimétrie continuera de croître au cours des prochaines années.

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

COMPTE DE RÉSULTATS

Les ventes et prestations consolidées, qui incluent la variation des commandes et travaux en cours pour les activités de ventes d'équipements, la production immobilisée et les autres produits d'exploitation, ont progressé de € 15,3 millions, soit 5,9 %, pour atteindre € 272,9 millions en 2002, contre € 257,6 millions en 2001. L'augmentation des ventes a été principalement soutenue par le pôle d'activités radio-isotopes et plus spécifiquement par les ventes de FDG.

La vigueur de l'euro au cours de l'exercice 2002 a eu une incidence négative sur les ventes exprimées en dollars américains, qui représentent quelque 70 % des ventes totales sur base consolidée. Il en a résulté une baisse des ventes de € 9,7 millions par rapport à ce que nous aurions réalisé en utilisant le taux de change applicable en 2001.

La marge brute consolidée de l'exercice 2002 s'est élevée à € 90,2 millions, contre € 94,4 millions en 2001, soit un repli de 4,4 %. La marge brute exprimée en pourcentage des ventes et prestations s'est contractée à 33,1 % contre 36,6 % en 2001. Cette diminution est principalement imputable aux deux segments Services & Équipements Technologiques et Production & Distribution de Radio-Isotopes. Le repli des marges dans le premier secteur est le résultat du changement intervenu dans la répartition des produits vendus en 2002 en comparaison avec 2001. La contraction des marges au niveau du pôle Radio-Isotopes est pour sa part la conséquence de deux facteurs essentiels propres au marché du FDG : la pression sur les prix, et les frais de lancement et les problèmes de productivité liés à la mise en service de nouvelles unités de production et de nouveaux canaux de distribution en 2002. La division Stérilisation & Ionisation n'a enregistré qu'une légère baisse de sa marge brute sur base annuelle, dans la mesure où les réductions de la marge brute sur les marchés médicaux et alimentaires ont été partiellement compensées par une augmentation sur le marché des matériaux avancés, attribuable pour partie aux marges liées au contrat de décontamination de l'USPS, réalisées cette fois-ci pendant une année complète.

Les frais commerciaux, généraux et administratifs ont reculé de € 1,8 million, soit 2,9 %, à € 59,7 millions en 2002, comparés à € 61,5 millions en 2001, grâce à la diminution de respectivement € 1,7 million et de € 2,5 millions de ces frais au niveau des pôles Stérilisation & Ionisation et Services & Équipements Technologiques. Ces deux divisions ont bénéficié de la dépréciation du dollar américain en 2002 et d'efforts soutenus en matière de réductions de coûts. La baisse est partiellement compensée par l'augmentation de coûts de € 2,4 millions dans le pôle Radio-Isotopes, due principalement à la hausse des coûts associés au lancement des centres ouverts en 2002 et à la résolution de leurs problèmes de productivité.

Les frais de recherche et développement (R&D) avant capitalisation se sont élevés à € 21,0 millions en 2002, contre € 19,4 millions en 2001. D'une année à l'autre, les dépenses effectivement engagées en R&D sont restées stables à € 12,1 millions, tandis que l'augmentation des amortissements de frais capitalisés antérieurement (€ 9,0 millions en 2002 contre € 7,3 millions en 2001) et la baisse du taux de capitalisation des frais pour l'exercice sous revue (€ 8,5 millions en 2002 contre € 11,0 millions en 2001) ont induit une hausse des frais nets de R&D de € 4,1 millions à € 12,5 millions en 2002, à comparer à € 8,4 millions en 2001. Tout comme en 2001, une part significative des frais de R&D a été consacrée à la protonthérapie.

Le résultat d'exploitation avant provisions, amortissement des immobilisations et des écarts de consolidation, impôts et charges financières (EBITDA) s'est inscrit en hausse de 1,7 %, à € 61,4 millions, contre € 60,3 millions en 2001.

Le résultat d'exploitation avant amortissement des écarts de consolidation, impôts et charges financières (EBITA) a reculé en 2002 à € 18,0 millions, contre € 24,4 millions en 2001. Il a été principalement affecté par la contraction de la marge brute et par l'augmentation des frais nets de R&D, l'impact de ces deux éléments ayant été partiellement compensé par une réduction des frais généraux.

Le résultat financier de IBA pour l'exercice 2002 débouche sur une perte de € 12,8 millions, contre une perte de € 5,2 millions pour l'exercice 2001. L'augmentation de € 7,6 millions est notamment due à € 3,9 millions de charges nettes liées à l'émission de lettres de crédit, de frais d'émission de titres et d'autres charges financières non représentatives de charges d'intérêts. Cet accroissement par rapport à l'année précédente a été compensé partiellement par une baisse des taux d'intérêt rémunérant la dette financière de la Société. Par ailleurs, les charges financières nettes avaient été réduites en 2001 par une plus-value non-récurrente de € 5,3 millions réalisée sur la vente d'actions propres cédées en rémunération d'acquisitions et de prises de participations.

L'amortissement des écarts de consolidation s'est élevé à € 12,5 millions en 2002, contre € 13,7 millions en 2001. Cette diminution est le résultat de l'effet positif du déclin du dollar en 2002 sur la conversion des écarts de consolidation exprimés en dollars américains, ainsi que de l'amortissement exceptionnel pratiqué sur les écarts de consolidation en 2001, qui a ainsi permis une réduction de la charge d'amortissement en 2002. Les écarts de consolidation sont amortis sur une période de 20 ans. Le résultat courant avant impôts est négatif à hauteur de € 7,3 millions, à comparer à un bénéfice courant avant impôts de € 5,5 millions en 2001.

Le résultat exceptionnel de 2002 est également négatif à concurrence de € 13,8 millions, contre une perte de € 26,7 millions en 2001. Les éléments exceptionnels importants de 2002 incluent la prise en charge d'environ € 2,9 millions de frais préalablement capitalisés pour le développement du Betaline, ainsi que de € 2,1 millions liés au coût d'un prototype de cet accélérateur à faible puissance et à faible énergie destiné à être utilisé dans des applications médicales ou industrielles.

Outre le Betaline et d'autres éléments de moindre importance, les pertes nettes suivantes ont également été comptabilisées en 2002 :

- Environ € 1,1 million lié à la prise en charge de certains actifs et d'immobilisations en cours relatifs à l'usage du logiciel de gestion de processus du pôle S&I.
- Environ € 1,3 million d'immobilisations en cours liées à la protonthérapie a été considéré non recouvrable en 2002.
- Environ € 1,1million en provisionnement des obligations de fin de bail d' un bâtiment précédemment utilisé par le pôle S&I.
- Environ € 3,8 millions de frais de licenciement, de réorganisation et de restructuration.

La charge nette d'impôts a reculé de € 2,1 millions, à € 0,7 million en 2002, contre € 2,8 millions en 2001. Cette réduction est principalement due à une modification de la répartition des résultats avant impôts au niveau des entités du groupe. Etant donné l'écart entre les taux d'imposition effectifs d'un pays à l'autre, les charges fiscales consolidées de la Société ne sont pas nécessairement une fonction directe du résultat consolidé avant impôts.

La part du groupe dans la perte nette consolidée s'élève à € 21,4 millions, soit € (0,87) par action au titre de l'exercice 2002, contre une perte de € 24,0 millions, soit € (0.98) par action en 2001.

BILAN CONSOLIDÉ ET STRUCTURE FINANCIÈRE

Globalement, nombre des variations affectant les rubriques du bilan de la Société au 31 décembre 2002 par rapport au 31 décembre 2001 sont la conséquence de la dépréciation du dollar américain face à l'euro. Au 31 décembre 2002, l'euro cotait à 1,0485 pour 1 dollar, alors qu'au 31 décembre 2001, 1 euro valait 0,8858 dollar, soit un écart de 18,4 %. La majorité des actifs et passifs de la Société sont exprimés en dollars américains et doivent être convertis vers l'euro, la monnaie de présentation des comptes de la Société.

Les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2002 s'élèvent à € 327,1 millions, contre € 373,6 millions au terme de l'exercice 2001. Ce repli est la conséquence de la perte nette annuelle et de la variation négative de l'écart de conversion (€ 25,6 millions) en 2002, contre une variation positive de cet écart de conversion de € 2,0 millions en 2001. Les capitaux propres hors écart de conversion, s'élevaient respectivement à € 336,2 millions et € 357,2 millions aux 31 décembre 2002 et 2001.

Les écarts de consolidation s'établissent à € 187,1 millions au 31 décembre 2002, contre € 234,3 millions à la fin de l'exercice 2001. Cette diminution est la résultante d'un amortissement de € 12,7 millions au cours de l'année, et d'un écart de conversion de € 34,4 millions. La Société a effectué une analyse au 31 décembre 2002 et a conclu que la valeur du goodwill au bilan était adéquate. Par conséquent, la Société n'a pas enregistré de perte de valeur en 2002.

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à € 250,4 millions au 31 décembre 2002, contre € 287,8 millions à la fin de l'exercice 2001. Cette diminution est principalement imputable à un écart de conversion de € 53,4 millions, partiellement compensé par des acquisitions d'immobilisations corporelles de l'ordre de € 35,1 millions sur l'année.

Le montant des placements de trésorerie et valeurs disponibles s'élevait à € 89,8 millions au 31 décembre 2002, contre € 73,2 millions un an plus tôt. La dette financière totale s'est réduite à € 231,7 millions à la fin de l'exercice 2002, contre € 263,8 millions à fin 2001. Cet allègement est dû à un écart de conversion de € 37,6 millions et à une baisse de € 5,2 millions des découverts et crédits à court terme, partiellement compensés par une augmentation des emprunts bancaires de € 10,7 millions. Au 31 décembre 2002, la dette financière nette (soit le total de la dette financière moins les placements de trésorerie et les valeurs disponibles) s'élevait à

€ 141,9 millions, contre € 190,6 millions fin 2001. Le ratio d'endettement net sur fonds propres de la Société s'améliore à 42,2 % contre 53,4 % au terme de l'exercice précédent.

La trésorerie nette consacrée aux activités d'investissement s'est élevée à € 51,2 millions en 2002, principalement pour l'acquisition d'immobilisations corporelles (€ 35,1 millions), l'acquisition d'autres actifs incorporels (€ 5,8 millions) et les investissements en recherche et développement (€ 8,5 millions), y compris la production immobilisée. En 2001, la Société avait investi € 70,4 millions dont € 44,4 millions pour l'acquisition ou la production d'immobilisations corporelles, € 2,3 millions pour l'acquisition d'autres actifs incorporels, et € 11,0 millions dans la recherche et le développement. En outre, € 11,1 millions avaient été consacrés à l'acquisition de participations, nets de la trésorerie acquise.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

En 2002, IBA a continué à concentrer ses efforts sur le renforcement de sa position de leader mondial de la technologie de l'accélération de particules. Les charges brutes de recherche et de développement (R&D) se sont élevées à € 21,0 millions, contre € 19,4 millions en 2001, cette hausse étant principalement due à l'amortissement plus élevé de la R&D capitalisée les années précédentes. La proportion des dépenses de R&D capitalisée en 2002 a été sensiblement moins élevée, à € 8,5 millions, soit 70,6 % du total des dépenses annuelles de R&D, contre € 11,0 millions, soit 90,9 % en 2001. Cette évolution dans le pourcentage de capitalisation a entraîné une hausse sensible des charges nettes de R&D pour 2002, à € 12,5 millions, contre € 8,4 millions en 2001.

Tout comme en 2001, la majeure partie des dépenses en R&D a été consacrée à la protonthérapie. Toutefois, IBA a également poursuivi ses projets dans le domaine des accélérateurs à faisceaux d'électrons, et particulièrement le développement du Rhodotron TT1000, dont la puissance est nettement supérieure à celle de n'importe quel système actuellement disponible. Cet accélérateur est appelé à recevoir sa première application commerciale dans le pôle Stérilisation & Ionisation.

En 2002, IBA a fait le bilan de son programme de développement du Betaline, un accélérateur à faible puissance et à faible énergie plus spécifiquement destiné aux applications médicales ou industrielles et qui est intégré dans les processus de production. En conséquence, la Société a pratiqué un abattement total des actifs liés au développement et à la fabrication du prototype du Betaline, même si elle entend continuer à étudier les opportunités de marché pour ce produit en 2003.

ACQUISITIONS RÉALISÉES EN 2002

En 2002, IBA a investi ses ressources dans l'optimisation du fonctionnement des activités achetées les années précédentes. De plus, au cours de cette année, IBA a financé la mise sur pied de deux nouvelles joint-ventures plus amplement décrites ci-dessous :

Actions acquises dans Beta Process & Research S.A.

Le 1er août 2002, IBA a pris une participation minoritaire de 49,9 % dans le capital de Beta Process & Research S.A. (BPR), une société constituée le 6 mai 2002 à Namur, en Belgique. BPR en est à un stade de lancement et projette de construire et de gérer un centre d'accélérateurs à faisceaux d'électrons et à rayons X dans la Province de Namur. Ce centre utilisera la technologie et l'équipement d'IBA afin de fournir des services de stérilisation et d'ionisation dans le Benelux, en France et en Allemagne. Cette activité soutiendra dès lors la croissance de deux des secteurs d'activités d'IBA, Stérilisation & Ionisation d'une part et Services & Équipements Technologiques d'autre part.

Actions acquises dans BetaPlus Pharma S.A.

Le 12 décembre 2002, IBA a pris une participation minoritaire de 40 % dans le capital de BetaPlus Pharma S.A. La société a été constituée le même jour en tant que joint-venture entre IBA SA et les Cliniques Universitaires Saint-Luc en vue de produire et de distribuer du FDG à Bruxelles et dans le sud de la Belgique. IBA possède actuellement des centres de production et de distribution de FDG en partenariat avec des hôpitaux en France et en Italie, et dispose d'une part de marché d'environ 30 % aux Etats-Unis depuis l'acquisition d'Eastern Isotopes. Cette joint venture renforce la présence d'IBA sur le marché européen au niveau de ce secteur à forte croissance.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

La structure organisationnelle d'IBA est décentralisée. Pour se concentrer sur la gestion globale de sa clientèle et les opportunités de marché au niveau mondial, la IBA a axé sa structure autour de plusieurs domaines d'activités stratégiques à l'intérieur de trois principaux pôles d'activités :

- Le pôle Stérilisation & Ionisation regroupe les services spécialisés relatifs aux produits médicaux, à la pasteurisation alimentaire et aux emballages, ainsi qu'aux matériaux avancés. Son siège est établi aux Etats-Unis.
- La production et la distribution de radio-isotopes rassemblent les activités de production et de distribution de FDG et celles d'implants de brachythérapie ; ces deux activités sont dirigées depuis les Etats-Unis.
- Le pôle Services & Équipements Technologiques regroupe les activités de développement, de production et de commercialisation des accélérateurs de particules et des systèmes de protonthérapie, dont le siège est établi à Louvain-la-Neuve en Belgique ainsi que les activités de dosimétrie, gérées depuis Uppsala, en Suède et Schwarzenbruck en Allemagne.

Les présidents de chaque unité stratégique sont responsables de la performance de leur entité au niveau mondial et rapportent au Président & Chief Operating Officer (COO) de la Société. Le COO rapporte lui-même directement au Chief Executive Officer (CEO) de la Société. Chaque unité dispose également de sa propre équipe de recherche et développement, qui rend compte directement à son président et au Chief Research Officer (CRO) de la Société. En outre, les fonctions de support au niveau de la Société (finance, informatique, contrôle de la qualité, environnement, santé et sécurité, service juridique, ressources humaines, sécurité en matière d'irradiation, communication et " business development ") sont remplies par une équipe de vice-présidents et de directeurs rapportant au Chief of Staff & Chief Financial Officer (CFO), qui rend lui-même compte au COO.

COMPTES STATUTAIRES D'IBA S.A. ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

Ion Beam Applications S.A. a présenté pour l'exercice 2002 une perte nette de € 32,5 millions, contre une perte de € 27,6 millions en 2001. Les ventes et prestations ont progressé de 5,1 %, à € 46,5 millions, contre € 44,3 millions en 2001. Le résultat d'exploitation s'est légèrement amélioré en 2002, à € (8,4) millions, contre € (10,9) millions en 2001.

Au 31 décembre 2002, la Société a procédé à une analyse de la valorisation de certaines de ses participations et des écarts de consolidation qui y sont associés. Sur la base de cette analyse IBA S.A. a estimé que la valeur comptable de ses immobilisations financières devait être réduite de € 23,8 millions. Cette opération ramène la valeur des participations concernées dans les comptes sociaux à des niveaux qui reflètent leur valeur dans les comptes consolidés. En conséquence des réductions de valeur sur immobilisations financières et d'autres éléments moins significatifs, les charges exceptionnelles se sont élevées à € 24,5 millions en 2002. Ce montant doit être comparé aux € 16,9 millions de 2001, dont € 13,1 millions étaient liés à une réduction de valeur sur participation.

Les comptes statutaires de 2002 font apparaître une perte reportée qui résulte de l'accumulation des pertes des quatre derniers exercices. En conformité avec l'article 96, 6° du Code des Sociétés, le Conseil d'Administration justifie l'application des règles comptables de continuité par la solidité financière de la Société et ses perspectives de rentabilité.

Le Conseil d'Administration proposera lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires de reporter à nouveau la perte de l'exercice.

CORPORATE GOVERNANCE

Les statuts de la Société imposent un équilibre au sein du Conseil d'Administration entre administrateurs indépendants, administrateurs exécutifs et administrateurs représentant les actionnaires.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 10 fois au cours de l'année 2002 et sa composition figure en page 18 du cahier financier du rapport Annuel. Au sein du Conseil, il existe un Comité de Nomination, un Comité de Rémunération et un Comité d'Audit.

RÉMUNÉRATION DE PRESTATIONS ADDITIONNELLES RÉALISÉES PAR LES COMMISSAIRES

PricewaterhouseCoopers Reviseurs d'Entreprises, co-commissaire aux comptes statutaires d'IBA SA, et commissaire aux comptes consolidés d'IBA, a accompli au cours de l'exercice les missions suivantes en plus des prestations dans le cadre de son mandat :

- Missions réservées au commissaire par le Code des Sociétés, rémunérées par des honoraires de € 7.000 ;
- Examen limité des états financiers consolidés du premier semestre 2002, rémunéré par des honoraires de € 87.000 ;
- Pré-étude de l'implantation d'un référentiel comptable international en vue de remplacer le référentiel comptable actuel de la Société, rémunéré par des honoraires de € 58.000 ;
- Autres missions de conseil, rémunérées par des honoraires de € 17.000.

Des sociétés avec lesquelles PricewaterhouseCoopers Reviseurs d'Entreprises se trouve sous l'angle professionnel dans des liens de collaboration ont fourni des prestations de conseil, principalement de nature fiscale et sociale, rémunérées par des honoraires de € 149.000.

Salustro Triest Vleck, co-commissaire de IBA SA, a accompli au cours de l'exercice diverses missions réservées au commissaire par le Code des Sociétés, rémunérées par des honoraires de € 10.000. En plus de ces services, des lettres de confort ont été remises aux banques en charge d'un projet de placement privé de titres ; cette mission a été rémunérée par des honoraires de € 20.000.

ACTIONNARIAT ET WARRANTS

La répartition du capital d'IBA au 31 décembre 2002 est reprise dans le tableau ci-dessous, telle qu'elle a été déclarée à la Commission Bancaire et Financière le 23 janvier 2003 :

ACTIONNARIAT IBA AU 31 DÉCEMBRE 2002	Nombre d'actions	%
Belgian Anchorage	6.405.332	26,11 %
Belgian Leverage	2.300.000	9,38 %
Sopartec	870.185	3,55 %
Institut des Radioéléments	878.660	3,58 %
Université Catholique de Louvain-la-Neuve (actionnaires agissant de concert)	532.885	2,17 %
IBA Investments SCRL ^(*)	29.183	0,12 %
Public	13.512.598	55,09 %
Total	24.528.843	100,00 %

(*) Au 31 décembre 2002, IBA détenait un total de 29.183 de ses actions via la société IBA Investments SCRL, qui est contrôlée indirectement à 100 %.

WARRANTS

Un plan de warrants réservé au personnel d'IBA a été lancé en septembre 2002, dans le cadre du capital autorisé et avec suppression du droit de préférence des actionnaires existants, en vue d'encourager la loyauté et la motivation des effectifs d'IBA en leur permettant de bénéficier de l'augmentation de la valeur des actions de la Société. Un total de 3.000.000 warrants a été émis dans le cadre de ce plan, dont 2.832.850 ont été attribués pour la quasi-totalité d'entre eux à un prix d'exercice de € 5,11. La liste des bénéficiaires et le nombre d'options attribuées à chacun d'eux ont été approuvés par un Comité Spécial désigné au sein du Conseil et composé de Messieurs Philippe de Woot de Trixhe, Eric de Lamotte et Olivier Ralet. Aucun de ces warrants n'a été exercé au 31 décembre 2002.

Par ailleurs, à fin 2002, il restait à exercer un total de 800.279 warrants émis dans le cadre de plan d'options antérieurs, dont 180.157 warrants émis lors du plan de 1998 (la plupart ayant été émis à un prix d'exercice de € 4,29), 241.222 warrants émis dans le cadre du plan 2000 (la plupart ayant été émis à un prix d'exercice de € 28) et 378.900 warrants émis lors du plan 2001 (la plupart ayant été émis à un prix d'exercice de € 15,70).

Au 31 décembre 2002, aucun des warrants émis dans le cadre des plans 2000 et 2001 n'avait été exercé.

PERSPECTIVES GÉNÉRALES POUR 2003

L'exercice 2002 fut une année caractérisée par notre détermination à concentrer nos efforts sur le renforcement de nos activités, tout en oeuvrant à la résolution de problèmes établis et à la définition de stratégies et d'initiatives pour le futur. En 2003, IBA entend continuer sur cette voie et entreprendre les démarches nécessaires en vue d'améliorer sa performance financière.

IBA a pour ambition de mener à bonne fin les améliorations recensées comme nécessaires pour renforcer la Société. Au niveau du groupe, l'accent sera mis en 2003 sur la réalisation des tâches suivantes : maîtrise et réduction des frais généraux, amélioration du reporting et du contrôle financiers, étude et implémentation des marques, et amélioration de la structure de la dette de la Société. Ces objectifs à court terme et ceux à long terme continueront d'être revus, modifiés et mis en œuvre afin d'atteindre l'objectif global que le groupe s'est fixé : la progression de la valeur d'IBA pour l'actionnaire.

La Société s'est par ailleurs fixé des objectifs qu'elle entend atteindre dans le courant de l'année 2003 au niveau de chacun de ses pôles d'activités. La division Services & Équipements Technologiques veillera à l'amélioration du service et du support après-vente, elle se chargera de l'implémentation d'un système d'information intégré de gestion de la production, elle veillera au développement d'une capacité de fabrication au niveau mondial, et à la croissance continue des bénéfices en dosimétrie. Globalement, les membres de l'entité Services & Équipements Technologiques tenteront d'instaurer une philosophie globale afin de concilier la fabrication, le service et l'approche fiable des systèmes.

Le segment des radio-isotopes aura un objectif double en 2003 : le lancement de nouveaux produits de brachythérapie et le passage à la rentabilité sur le marché FDG. IBA prévoit le lancement commercial de son produit de brachythérapie (Genetra) et de son produit de marquage (Visicoil) en 2003. Ces deux produits ont un avantage compétitif de taille et sont appelés à contribuer dans une mesure appréciable aux résultats futurs d'IBA. Dans le domaine de la production et de la distribution des radio-isotopes, IBA renforcera son expansion par l'ouverture en 2003 de trois sites aux Etats-Unis et d'un en Belgique. Cette expansion, qui viendra étoffer le réseau mondial FDG d'IBA, devrait à la fois optimiser la production et améliorer la rentabilité.

Enfin, le pôle Stérilisation & Ionisation s'attachera à améliorer sa rentabilité et sa part de marché tout en optimisant ses activités par des avancées technologiques, l'amélioration d'unités de stérilisation existantes et l'ouverture de nouveaux sites de stérilisation. Par ailleurs en 2003, la Société prévoit le renouvellement du contrat qui la lie à l'USPS dans le cadre de la décontamination du courrier et explorera et développera davantage le marché de la sécurité du courrier.

Corporate Governance, Management et Contrôle

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux recommandations en matière de Corporate Governance, les statuts imposent un équilibre au sein du Conseil d'Administration entre les administrateurs indépendants, les administrateurs exécutifs et les administrateurs représentant les actionnaires.

Le Conseil d'Administration doit être composé d'un minimum de trois membres et d'un maximum de douze membres pour un terme renouvelable de six ans au plus. Il n'y a aucune limite d'âge prévue par les statuts.

Le Conseil d'Administration doit toujours être composé à concurrence d'un minimum d'un tiers de ses membres d'administrateurs indépendants et à concurrence d'un minimum d'un tiers de ses membres d'administrateurs exécutifs. Les effets de la démission, de la révocation ou de l'expiration du mandat d'un administrateur sont tenus en suspens aussi longtemps qu'ils auraient pour conséquence de rompre ces équilibres.

Les propositions de nominations des administrateurs indépendants sont présentées par un Comité de Nomination formé au sein du Conseil d'Administration. Les propositions de nominations des administrateurs exécutifs sont présentées par le Comité Exécutif. Les autres administrateurs sont nommés librement par l'Assemblée Générale, étant entendu toutefois que parmi les autres administrateurs ne peuvent figurer plus de deux membres liés directement ou indirectement à un même actionnaire ou à une société ou personne liée à celui-ci.

Le Conseil d'Administration comprenait les 12 personnes suivantes au 31 décembre 2002 :

- Messieurs Pierre Mottet, James F. Clouser, Yves Jongen et Eric de Lamotte en leur qualité d'administrateurs exécutifs. Monsieur Pierre Mottet est Président du Comité Exécutif, administrateur délégué et, depuis le 1er janvier 2002, Chief Executive Officer. Monsieur James F. Clouser est membre du Comité Exécutif, administrateur délégué et Président & Chief Operating Officer depuis le 28 mars 2002. Sa nomination en tant qu'administrateur a été approuvée lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 8 mai 2002. Il a été désigné à la fonction d'administrateur délégué lors du Conseil d'Administration du 12 septembre 2002. Monsieur Yves Jongen est membre du Comité Exécutif, administrateur délégué et Chief Research Officer. Monsieur Eric de Lamotte, ancien administrateur délégué, a démissionné de cette fonction le 5 juillet 2001.
- Messieurs Jean Stéphane, Peter Vermeeren, Arthur Janta-Polczynski et Diego du Monceau ont qualité d'administrateurs indépendants. Monsieur Diego du Monceau a été nommé administrateur lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 8 mai 2002.
- L'Institut National des Radioéléments (IRE) représenté par Mme Nicole Destexhe, sa Directrice Financière, Messieurs Philippe de Woot de Trixhe, Olivier Ralet et Gilles Capart ont qualité d'autres administrateurs.

Les mandats de Messieurs Philippe de Woot de Trixhe et Yves Jongen ainsi que de l'Institut National des Radioéléments (IRE) expireront à l'Assemblée Générale du 14 mai 2003. Le renouvellement de leur mandat sera proposé à l'Assemblée.

Les mandats de Messieurs Jean Stéphane, Arthur Janta-Polczynski, Peter Vermeeren, Pierre Mottet et Eric de Lamotte expireront à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de 2003.

Les mandats de Messieurs Olivier Ralet et Gilles Capart prendront fin à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de 2004. Enfin, les mandats de Messieurs James F. Clouser et Diego du Monceau prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de 2005.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration ne peut statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Ses décisions sont prises à la majorité des voix émises. En cas de partage, la voix du Président ou de son remplaçant est prépondérante.

Si une personne morale est nommée administrateur, elle désignera une personne physique à l'intervention de laquelle elle exercera son mandat (art.12 des statuts).

Dans les cas exceptionnels dûment justifiés par l'urgence et l'intérêt social, les décisions du Conseil d'Administration peuvent être prises par consentement unanime des administrateurs, exprimé par écrit. Il ne pourra cependant être recouru à cette procédure pour l'arrêt des comptes annuels ni pour l'utilisation du capital autorisé.

La Société est représentée dans les actes, y compris ceux où interviennent un fonctionnaire public ou un officier ministériel, et en justice, par deux administrateurs agissant conjointement, lesquels n'auront pas à justifier vis-à-vis des tiers d'une décision préalable du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration se réunit selon les besoins et au minimum quatre fois par an. Les sujets les plus significatifs débattus incluent la situation des marchés, les stratégies suivies, les développements technologiques, l'évolution financière et l'encadrement du personnel. Les rapports sur les sujets traités en Conseil d'Administration sont transmis préalablement aux administrateurs non-exécutifs afin de leur permettre d'exercer leurs compétences en connaissance de cause.

Au cours de l'année 2002, le Conseil d'Administration s'est réuni dix fois sous la présidence de Monsieur Philippe de Woot de Trixhe.

Afin de suivre l'évolution de l'activité des filiales et des sociétés dans lesquelles IBA détient une participation, le Chief Executive Officer, le Chief Operating Officer et le Chief Financial Officer sont, aux côtés des responsables des divisions, représentés dans la majorité des Conseils d'Administration des filiales. Pour exercer la surveillance de la gestion journalière, le Chief Operating Officer, généralement accompagné du Chief Financial Officer, fait des rapports réguliers au Chief Executive Officer et au Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration invite également des membres du management ou des responsables de divisions à faire rapport sur certains points précis.

Au 31 décembre 2002, les Administrateurs détenaient ensemble en direct 891.445 actions IBA (dont 878.660 titres détenus par l'IRE) et 1.385.300 warrants leur permettant de souscrire à des actions IBA. Les warrants octroyés aux administrateurs dans le cadre du plan 2002 ont été approuvés par un comité spécial du Conseil d'Administration composé de Messieurs Philippe de Woot de Trixhe, Eric de Lamotte et Olivier Ralet.

Le montant total versé par la Société en rémunération des fonctions exercées et des prestations de conseil rendues par les membres du Conseil d'Administration s'est élevé à € 1.243.000 pour l'exercice 2002. Cette somme ainsi que les warrants octroyés se sont répartis comme suit : € 1.192.000 et 1.250.000 warrants ont été attribués aux administrateurs exécutifs. € 51.000 (sur base d'un montant fixe de € 6.000 par an par personne et d'un montant de € 1.000 par session) et 1.200 warrants ont été attribués aux administrateurs indépendants. Le mandat des autres administrateurs est exercé à titre gratuit. Il n'y a pas eu en 2002 de situation de conflit d'intérêt commandant à un administrateur de s'abstenir de participer à une délibération. De même, il n'y a pas eu de transaction inhabituelle ni de prêts accordés par la Société à un membre du Conseil d'Administration.

COMITÉS CRÉÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un Comité de Nomination prévu par les statuts est formé au sein du Conseil d'Administration et est en charge de la nomination des administrateurs indépendants. Ce Comité est composé de cinq membres dont le Président du Conseil d'Administration et un minimum de deux administrateurs indépendants. Ce Comité est actuellement composé de Messieurs Philippe de Woot de Trixhe, Arthur Janta-Polczynski, Jean Stéphane, Pierre Mottet et Yves Jongen. A l'initiative des administrateurs indépendants et après délibération en son sein, ce Comité de Nomination communique au Conseil d'Administration les noms des candidats aux fonctions d'administrateurs indépendants à soumettre à l'Assemblée Générale.

Un Comité de Rémunération chargé de l'évaluation et de la fixation des rémunérations des administrateurs exécutifs et de l'équipe de Direction est composé de Messieurs Philippe de Woot de Trixhe, Arthur Janta-Polczynski, Jean Stéphane et Pierre Mottet. Les rémunérations sont fixées en tenant compte des pratiques de marché telles qu'établies par les études réalisées par des sociétés spécialisées.

Un Comité d'Audit a été créé par le Conseil d'Administration du 26 novembre 2002. Le Comité d'Audit veille à ce que le Conseil d'Administration reçoive en temps utile et de manière régulière des informations pertinentes et exactes. Il assiste le Conseil d'Administration dans ses responsabilités de supervision du processus de reporting financier, du système de contrôle interne du reporting financier, du processus d'audit, du processus de contrôle de la conformité des activités avec les lois et règlements, et de toute régulation interne ou code de conduite applicables au sein de la Société. Le Comité d'Audit se compose d'un minimum de trois membres et d'un maximum de six membres nommés par le Conseil d'Administration. Aucun membre n'est membre du Comité Exécutif et au moins la moitié des membres sont des administrateurs indépendants. Le Comité regroupe actuellement quatre membres : Monsieur Diego du Monceau, agissant en qualité de Président, et Messieurs Olivier Ralet, Peter Vermeeren et Eric de Lamotte.

GESTION JOURNALIÈRE ET DIRECTION

Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société, en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs ou à un ou plusieurs directeurs ou préposés. Il nomme et révoque les délégués à cette gestion. Ceux-ci sont choisis dans ou hors de son sein.

Le Conseil d'Administration ainsi que les délégués à la gestion journalière, dans le cadre de cette gestion, peuvent également conférer des pouvoirs spéciaux et définis à une ou plusieurs personnes de leur choix.

La Société compte actuellement trois administrateurs délégués : Messieurs Pierre Mottet, Chief Executive Officer, James F. Clouser, Président & Chief Operating Officer (depuis le 12 septembre 2002) et Yves Jongen, Chief Research Officer. Monsieur Pierre Mottet est plus spécifiquement en charge du développement stratégique de la Société. Monsieur James F. Clouser est principalement responsable de l'exécution de la stratégie et de la gestion journalière de la Société.

Il existe un Comité Exécutif composé des trois administrateurs délégués. Le Comité Exécutif se réunit régulièrement pour débattre de la politique générale et des orientations stratégiques de la Société.

Le Chief Operating Officer (COO) est assisté d'une équipe corporate présidée par Monsieur Frederick J. Ruegsegger, Chief of Staff et Chief Financial Officer (CFO), et par les Présidents des neuf divisions de la Société. Ces Présidents et le CFO forment le Comité de Direction du Groupe, présidé par le COO.

Le total des rémunérations versées par la Société en 2002 au Comité de Direction hors administrateurs exécutifs s'est élevé à € 1.742.309, dont € 1.645.488 au titre de rémunération fixe et € 96.821 au titre de rémunération variable. La rémunération variable peut s'élever entre 20 % et 40 % de la rémunération fixe. Ces personnes ont également reçu un total de 470.000 warrants au titre du plan d'option sur actions 2002.

POLITIQUE D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

La Société entend utiliser tout bénéfice qu'elle dégagerait afin de financer l'expansion et le développement des activités. Dans cette perspective, la politique d'affectation du résultat adoptée par le Conseil d'Administration dans ses propositions à l'Assemblée Générale est de ne pas proposer de distribution de dividendes.

RELATION AVEC LES ACTIONNAIRES DOMINANTS

Les actionnaires de référence d'IBA, Belgian Anchorage, l'UCL, Sopartec et l'IRE, qui ont déclaré agir de concert, ont conclu un accord qui viendra à échéance en 2013. Ce pacte d'actionnaires règle entre autres le partage d'informations, la nomination de certains Administrateurs et une participation minimum de 8.855.160 actions ordinaires que les actionnaires de référence se sont engagés à conserver jusqu'en juin 2005. Les parties auxquelles ce pacte s'applique détiennent 11.016.245 actions ordinaires au 31 décembre 2002, représentant 44,91 % des droits de vote de la Société.

Suivant les termes de ce pacte, en cas d'émission d'actions nouvelles par IBA, si l'un des actionnaires de référence n'exerce pas son droit de souscription préférentiel, ce droit sera attribué aux autres actionnaires de référence (et en premier lieu à Belgian Anchorage S.A.). Si un membre du pacte d'actionnaires cherche à céder ses actions IBA, les autres parties au pacte (et en premier lieu Belgian Anchorage S.A.) auront un droit de préemption pour l'acquisition de ces actions.

Ce droit de préemption est soumis à certaines exceptions, et notamment ne s'applique pas dans le cas d'un transfert d'actions à Belgian Anchorage S.A.

Aucune autre relation ni accord particuliers n'existent entre les actionnaires.

COMMISSAIRES

L'Assemblée Générale du 10 mai 2000 a nommé la société PricewaterhouseCoopers Reviseurs d'Entreprises S.C.C.R.L., Woluwé Saint-Etienne (B00009 - 429.501.944) représentée par Philippe Barbier (F00629) comme commissaire aux comptes d'IBA S.A. en collège avec la société Salustro Triest Vleck S.C.P.R.L. (anciennement Nevens & Co. - B00124 - 439.574.801).

La société PricewaterhouseCoopers Reviseurs d'Entreprises S.C.C.R.L. a été nommée en qualité de commissaire aux comptes consolidés d'IBA.

Le mandat de PricewaterhouseCoopers Reviseurs d'Entreprises arrive à échéance lors de l'Assemblée Générale annuelle du 14 mai 2003. Le renouvellement de ce mandat sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires.

Salustro Triest Vleck S.C.P.R.L. est représenté par André Clybouw (N00510) et est co-commissaire aux comptes statutaires. Le mandat a été renouvelé le 9 mai 2001 et prendra fin lors de l'Assemblée Générale ordinaire de 2004.

Conseil d'Administration

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'IBA AU 31 MARS 2003⁽¹⁾

ADMINISTRATEURS EXÉCUTIFS

Pierre Mottet, 41**Président du Comité Exécutif
et Chief Executive Officer**

Administrateur Délégué depuis février 2000.

Début du mandat : 10/05/2000.

Elu "Manager de l'Année 1997" par
Trends-Tendances.

Egalement Vice-Président du Conseil
d'Administration d'Agoria, Vice-Président du Conseil
d'Administration de l'Union Wallonne des
Entreprises, Vice-Président du
Conseil d'Administration d'E-Capital et membre du
Conseil de Direction de la FEB (Fédération des
Entreprises de Belgique).

James F. Clouser, 51**Président et Chief Operating Officer**

Administrateur depuis mars 2002.

Administrateur Délégué depuis le 12
septembre 2002.

Précédemment Chief Executive Officer de SteriGenics
International, société basée à Fremont, Californie,
Etats-Unis et acquise par IBA en 1999.

Membre du Comité Exécutif.

Yves Jongen, 55**Fondateur d'IBA et Chief Research Officer**

Administrateur Délégué depuis 1991.

Début du mandat : 29/05/1998.

Avant la création d'IBA en 1986, Directeur du Centre
de Recherche du Cyclotron de l'Université Catholique
de Louvain (UCL).

Elu "Manager de l'Année 1997" par
Trends-Tendances.

Membre du Comité Exécutif.

Eric de Lamotte, 46**Administrateur**

Administrateur depuis février 2000.

Début de mandat : 10/05/2000.

Administrateur de sociétés.

Précédemment Directeur Financier et Administrateur
Délégué d'IBA (1991-2000).

ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS

Jean Stéphane, 53

Administrateur depuis mai 2000.

Début du mandat : 10/05/00.

Depuis 1998, Président et Directeur Général,
GlaxoSmithKline Biologicals, Belgique.

Autres mandats : Administrateur de la Société Belge
des Bétons, Fortis et Nanocyl.

Peter Vermeeren, 62

Administrateur depuis mai 2000.

Début de mandat : 10/05/2000.

Précédemment, Directeur Général de Mallinckrodt
Inc. Medical et Membre du Conseil d'ADAC.

Arthur Janta-Polczynski, 53

Administrateur depuis mai 2000.

Début du mandat : 10/05/2000.

Administrateur Délégué et Directeur Général de
Russell Reynolds Associates, Belgique. Ingénieur
commercial, Université de Bruxelles et MBA de la
Harvard Business School, Etats-Unis.

Diego du Monceau de Bergendal, 53

Administrateur depuis mars 2002.

Président de Continental Bakeries (NL).

Président du Comité de Direction de E-Capital.

Autres mandats : Administrateur de la Banque
Bruxelles Lambert, de Quest for Growth et de WE
International.

Anciennement Vice-Président et Administrateur
Délégué de GIB Group.

(1) pour la composition du conseil d'administration pendant l'exercice 2002, veuillez vous référer aux explications données dans la section "Corporate Governance, Management et Contrôle" en page 14 de la présente partie du rapport annuel.

**AUTRES ADMINISTRATEURS, Y COMPRIS LES
ACTIONNAIRES DE RÉFÉRENCE**

Philippe de Woot de Trixhe, 73

Président du Conseil d'Administration d'IBA

Administrateur depuis 1986.

Professeur émérite de l'Université Catholique de Louvain.

Administrateur d'Alcatel-Etca.

Membre de l'Académie Royale de Belgique, de
l'Académie Européenne des Arts et Sciences et de
l'Académie Internationale de Management.

Olivier Ralet, 45

Administrateur depuis juin 2000.

Début de mandat : 28/06/00.

Licencié en droit.

" Business Development Director " chez
Atenor Group S.A., Belgique.

Institut National des Radioéléments (IRE)

Représenté par Nicole Destexhe, 50

Administrateur depuis 1991.

Directrice Financière de l'IRE.

Membre de l'Institut des Experts Comptables.

Gilles Cappart, 60

Administrateur depuis 2001.

Début de mandat : 10/05/01.

CEO de Sopartec SA, une société d'investissement liée à
l'UCL, et Directeur d'Auxin S.A. et de Brucells, société
pharmaceutique active dans le domaine de
l'immunothérapie du cancer.

Anciennement Directeur des Investissements, de
l'Environnement et de la Propriété Intellectuelle du
Groupe UCB.

Comptes Annuels Consolidés

BILAN CONSOLIDE

ACTIF (en € 000)	2002	2001	2000
ACTIFS IMMOBILISÉS	468.116	555.085	521.139
I. Frais d'établissement	-	-	11
II. Immobilisations incorporelles (annexe VIII)	29.520	32.547	27.616
III. Ecarts de consolidation (annexe XII)	187.146	234.274	227.450
IV. Immobilisations corporelles (annexe IX)	250.408	287.833	264.269
A. Terrains et constructions	77.107	87.870	79.631
B. Installations, machines et outillage	78.621	101.969	148.419
C. Mobilier et matériel roulant	3.835	5.184	3.165
D. Location-financement et droits similaires	8.409	6.144	2.562
E. Autres immobilisations corporelles	54.133	63.419	2.687
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	28.303	23.247	27.805
V. Immobilisations financières (annexe X)	1.042	431	1.793
A. Entreprises mises en équivalence	599	-	359
1. Participations	599	-	359
2. Créances	-	-	-
B. Autres entreprises	443	431	1.434
1. Participations, actions et parts	111	111	83
2. Créances	332	320	1.351
ACTIFS CIRCULANTS	222.034	209.392	231.907
VI. Créances à plus d'un an	6.619	7.699	4.985
A. Créances commerciales	989	2.078	861
B. Autres créances	1.343	1.370	199
C. Actifs d'impôts différés	4.287	4.251	3.925
VII. Stocks et commandes en cours d'exécution	79.161	77.296	57.662
A. Stocks	18.027	25.819	34.025
1. Approvisionnements	5.835	4.912	5.455
2. En-cours de fabrication	9.674	17.370	26.321
3. Produits finis	2.518	3.537	2.249
4. Marchandises	-	-	-
5. Immeubles destinés à la vente	-	-	-
6. Acomptes versés	-	-	-
B. Commandes en cours d'exécution	61.134	51.477	23.637
VIII. Créances à un an au plus	43.309	48.805	42.167
A. Créances commerciales	37.929	37.637	26.450
B. Autres créances	4.684	10.410	14.756
C. Actifs d'impôts différés	696	758	961
IX. Placements de trésorerie	39.474	36.027	105.725
B. Autres placements	39.474	36.027	105.725
X. Valeurs disponibles	50.287	37.162	18.310
XI. Comptes de régularisation	3.184	2.403	3.058
TOTAL DE L'ACTIF	690.150	764.477	753.046

BILAN (SUITE)

PASSIF (en € 000)	2002	2001	2000
CAPITAUX PROPRES	327.121	373.644	390.744
I. Capital	34.139	33.895	33.456
A. Capital souscrit	34.139	33.895	33.456
II. Primes d'émission	334.089	334.086	334.079
III. Plus-values de réévaluation	-	-	-
IV. Réserves consolidées (+) (-) (annexe XI)	(32.810)	(11.269)	12.772
IV.^{bis} Titres d'auto-contrôle	(149)	(328)	(4.488)
V. Ecarts de consolidation	-	-	-
VI. Ecarts de conversion (+) (-)	(9.124)	16.471	14.496
VII. Subsidés en capital	976	789	429
INTÉRÊTS DE TIERS	3.028	3.894	(211)
VIII. Intérêts de tiers	3.028	3.894	(211)
PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES	12.744	18.534	20.827
IX. A. Provisions pour risques et charges	5.039	3.877	7.550
1. Pensions et obligations similaires	61	132	126
2. Charges fiscales	-	-	305
3. Grosses réparations et gros entretien	-	-	44
4. Autres risques et charges	4.978	3.745	7.075
B. Impôts différés et latences fiscales	7.705	14.657	13.277
DETTES (ANNEXE XIII)	347.257	368.405	341.686
X. Dettes à plus d'un an	216.498	229.847	232.591
A. Dettes financières	181.143	224.782	228.101
1. Emprunts subordonnés	-	-	-
2. Emprunts obligataires non subordonnés	-	-	-
3. Dettes de location-financement et assimilées	9.904	6.439	3.302
4. Etablissements de crédit	138.359	178.571	177.036
5. Autres emprunts	32.880	39.772	47.763
B. Dettes commerciales	-	-	-
1. Fournisseurs	-	-	-
2. Effets à payer	-	-	-
C. Acomptes reçus sur commandes	31.700	-	-
D. Autres dettes	3.655	5.065	4.490
XI. Dettes à un an au plus	120.588	126.398	94.181
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	47.732	30.921	23.203
B. Dettes financières	2.826	8.056	8.073
1. Etablissements de crédit	2.826	8.056	8.073
2. Autres emprunts	-	-	-
C. Dettes commerciales	24.773	26.885	26.193
1. Fournisseurs	24.773	26.885	26.177
2. Effets à payer	-	-	16
D. Acomptes reçus sur commandes	26.505	37.118	21.980
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	9.605	16.964	12.087
1. Impôts	1.898	9.084	7.998
2. Rémunérations et charges sociales	7.707	7.880	4.089
F. Autres dettes	9.147	6.454	2.645
XII. Comptes de régularisation	10.171	12.160	14.914
TOTAL DU PASSIF	690.150	764.477	753.046

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(en € 000)		2002	2001	2000
I.	Ventes et prestations	272.949	257.627	236.115
A.	Chiffre d'affaires	263.848	227.400	214.473
B.	Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution	5.276	19.814	18.764
C.	Production immobilisée	2.822	7.797	1.055
D.	Autres produits d'exploitation	1.003	2.616	1.823
II.	Coût des ventes	182.719	163.246	144.463
III.	Marge brute	90.230	94.381	91.652
IV.	Ventes et marketing	17.958	17.593	16.344
V.	Général et Administration	41.764	43.914	31.930
VI.	R&D	21.023	19.447	20.776
VII.	Autres revenus d'exploitation (R&D capitalisée)	(8.525)	(11.005)	(14.560)
VIII.	Autres dépenses d'exploitation	-	-	558
IX.	Résultat d'exploitation (avant amortissement des écarts de consolidation)	18.010	24.432	36.604
X.	Amortissement des écarts de consolidation	12.504	13.742	12.609
X^{bis}.	Résultat d'exploitation (après amortissement des écarts de consolidation)	5.506	10.690	23.995
XI.	Produits financiers	9.735	13.541	10.247
A.	Produits des immobilisations financières	-	36	147
B.	Produits des actifs circulants	1.550	3.463	5.919
C.	Autres produits financiers	8.185	10.042	4.181
XII.	Charges financières	22.523	18.778	20.625
A.	Charges des dettes	10.457	15.168	17.504
B.	Réductions de valeur sur actifs circulants	-	-	-
C.	Autres charges financières	12.066	3.610	3.121
XIII.	Résultat courant avant impôt	(7.282)	5.453	13.617

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS (SUITE)

(en € 000)	2002	2001	2000
XIII. Résultat courant avant impôt	(7.282)	5.453	13.617
XIV. Produits exceptionnels	859	354	663
B. Reprises de provisions pour risques et charges except	600	167	-
E. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	-	30	5
F. Autres produits exceptionnels	259	157	658
XV. Charges exceptionnelles	14.625	27.092	6.713
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	3.175	8.275	22
B. Amortissements exceptionnels sur écarts de consolidation positifs	198	13.971	-
C. Réductions de valeur sur immobilisations financières	-	-	-
D. Provisions pour risques et charges exceptionnels	1.842	-	-
E. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	3.918	226	59
F. Autres charges exceptionnelles	5.492	4.620	6.632
XVI. Résultat de l'exercice avant impôt	(21.048)	(21.285)	7.567
XVII. Transfert aux impôts différés	(1.999)	(213)	(3.310)
A. Transfert aux impôts différés	6.349	2.057	2.856
B. Prélèvement sur les impôts différés	8.348	2.270	6.166
XVIII. Impôt sur le résultat	2.693	2.997	4.249
A. Impôts	2.693	3.628	4.082
B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	-	631	(167)
XIX. Résultat de l'exercice	(21.742)	(24.069)	6.628
XX. Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	-	(90)	(191)
A. Résultats en bénéfice	-	-	-
B. Résultats en perte	-	90	191
XXI. Résultat consolidé	(21.742)	(24.159)	6.437
XXII. Part du groupe	(21.362)	(24.039)	7.026
XXIV. Part des tiers	(380)	(120)	(589)

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

(en € 000)	2002	2001 ⁽¹⁾
CASH FLOW OPÉRATIONNEL :		
Part du groupe dans le résultat	(21.362)	(24.039)
Eléments de réconciliation du résultat net à la trésorerie nette générée par les opérations de trésorerie :		
Amortissements des actifs immobilisés	43.565	43.709
Amortissements des écarts de consolidation	12.702	27.713
Résultat sur cession/désaffectation d'actifs immobilisés	6.466	3.379
Intérêts minoritaires et quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	(380)	(30)
Impôts différés	(5.534)	1.890
Plus-value sur cession de titres d'auto-contrôle	-	(5.273)
Variation des actifs et passifs circulants :		
Créances commerciales et autres créances	5.144	(6.354)
Stocks et commandes en cours	(3.457)	(19.334)
Provisions pour risques et charges	1.482	(3.754)
Charges payées d'avance et autres actifs circulants	(995)	942
Dettes fournisseurs	(5.468)	(853)
Autres dettes	2.670	1.810
Dettes fiscales	(7.053)	352
Avances reçues sur commandes en cours	21.973	14.714
Trésorerie nette générée par les activités opérationnelles	49.753	34.872
CASH FLOW DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS :		
Produits résultant de la cession d'actifs immobilisés	-	1.081
Acquisition d'actifs immobilisés corporels et incorporels	(49.358)	(57.647)
Autres variations d'actif	(1.870)	(2.734)
Paiements pour l'acquisition de participations	-	(11.063)
Trésorerie nette requise par les activités d'investissements	(51.228)	(70.363)
CASH FLOW DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES :		
Nouveaux emprunts bancaires	14.760	37.735
Remboursement d'emprunts bancaires	(4.032)	(49.934)
Augmentation de capital	247	446
Augmentation nette des subsides en capital	187	360
Trésorerie nette générée / (requis) par les activités financières	11.162	(11.393)
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie	9.687	(46.884)
Effets des variations de taux de change sur la trésorerie	6.885	(3.962)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	73.189	124.035
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	89.761	73.189

(1) Le tableau de financement de l'exercice 2001 a été modifié pour tenir compte de la méthodologie de préparation adoptée en 2002.

Le tableau de financement de l'exercice 2002 a été préparé selon les méthodes suivantes :

1. Le tableau de financement présente les flux de trésorerie de l'exercice classés en activités opérationnelles, d'investissement et de financement.
2. **Activités opérationnelles** : Les flux de trésorerie opérationnels sont essentiellement issus des principales activités génératrices de revenus la Société. Les flux de trésorerie issus des activités opérationnelles sont reportés selon la méthode indirecte qui prévoit que le résultat net (bénéfice ou perte) est ajusté en fonction des effets de transactions sans effet de trésorerie et de tout report ou anticipation d'entrées ou de sorties de trésorerie opérationnelle passées ou futures.
3. **Activités d'investissement** : Les activités d'investissement sont l'acquisition et la sortie d'actifs à long terme. Les flux de trésorerie reportés indiquent dans quelle mesure des dépenses ont été effectuées pour l'accroissement de ressources destinées à générer des produits et flux de trésorerie futurs. Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement sont présentés en utilisant la méthode directe, suivant laquelle sont présentées les entrées et sorties brutes de trésorerie.
4. **Activités de financement** : Les activités de financement sont les activités qui résultent des changements dans l'importance et la composition des capitaux propres et des emprunts la Société. Les flux de trésorerie générés par les activités de financement sont reportés selon la méthode directe, suivant laquelle sont présentées les entrées et sorties brutes de trésorerie relatives aux fonds propres et aux emprunts la Société.
5. **Flux de trésorerie en devises étrangères** : Les flux de trésorerie provenant de transactions en devises sont enregistrés en Euro par application au montant en devise du cours de change de l'Euro à la date du flux de trésorerie. Un cours de change moyen pondéré est toutefois utilisé pour la présentation des flux de trésorerie des filiales résultant de l'accumulation de transactions successives (par exemple, acquisitions d'immobilisations).

L'effet de la variation des taux de change est présenté de manière à permettre le rapprochement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie à l'ouverture et à la clôture de l'exercice. Ces effets tiennent compte des écarts qui auraient été constatés si les flux de trésorerie avaient été inscrits aux cours de change de clôture.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

I. CRITÈRES DE CONSOLIDATION ET MODIFICATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

A. Information et identifications des critères qui président à la mise en œuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas, avec justification, où il est dérogé à ces critères (en vertu de l'article 165.1 de l'A.R. du 30 janvier 2001).

Les pourcentages de contrôle sont pris en considération pour la détermination des méthodes de consolidation. Les droits de vote afférents aux actions de filiales détenues par elles-mêmes ou par leurs filiales ne sont pas pris en considération pour la détermination du pouvoir de contrôle et sont, dès lors, neutralisés.

Les filiales qui font l'objet d'un contrôle exclusif, de droit ou de fait suivant les définitions de l'article 5 du Code des Sociétés, rentrent dans le périmètre de consolidation au titre de filiales exclusives et sont intégrées par la méthode de consolidation globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose d'une influence notable sans en détenir le contrôle sont mises en équivalence.

B. Renseignements qui rendent significative la comparaison avec les comptes annuels consolidés de l'année précédente si la composition de l'ensemble consolidé a subi au cours de l'exercice une modification notable (en vertu de l'article 112 de l'A.R. du 30 janvier 2001).

Le périmètre de consolidation la Société n'a pas connu de modification significative au cours de l'exercice 2002.

II. LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Dénomination et adresse complète du siège	Méthode d'incorporation dans les comptes ⁽¹⁾	Fraction du capital détenue (en %)	Variation du % de détention du capital (02/01)
SOUS-GROUPE : SERVICES & EQUIPEMENTS TECHNOLOGIQUES			
Mediflash Holding A.B. Stålgatan, 14 754 50 Uppsala—Suède	G	100 %	-
Scandiflash A.B. Stålgatan, 14 754 50 Uppsala—Suède	G	100 %	-
Scanditronix Medical A.B. Stålgatan, 14 754 50 Uppsala—Suède	G	100 %	-
Scanditronix Medical GmbH Burheimer Str, 10 79111 Freiburg—Allemagne	G	100 %	-
Scanditronix Ophthalmology AB Stålgatan, 14 754 50 Uppsala—Suède	G	100 %	-
Gyrab International AB Stålgatan, 14 754 50 Uppsala—Suède	G	100 %	-
Wellhöfer Dosimetrie GmbH Bahnhofstrasse, 5 90592 Schwarzenbruck—Allemagne	G	100 %	-
Scanditronix Magnet AB Box 26, 30 340 30 Vislanda—Suède	G	100 %	-
Scanditronix Wellhöfer North America Inc. 3111 Stage Post Drive, Suite 105 Barlett, TN 38133 U.S.A.	G	100 %	-

(1) G : intégration globale - E : mise en équivalence.

II. LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES (SUITE)

Dénomination et adresse complète du siège	Méthode d'incorporation dans les comptes ⁽¹⁾	Fraction du capital détenue (en %)	Variation du % de détention du capital (02/01)
Proton Therapy Corporation of America, Inc. 6140 Stoneridge Mall Road, Suite 350 Pleasanton, CA 94588 U.S.A.	G	100 %	-
Radiation Dynamics, Inc. 151 Heartland Blvd. Edgewood, NY 11717 U.S.A.	G	100 %	-
SOUS-GROUPE : STÉRILISATION & IONISATION			
IBA S&I International, Inc. (Anciennement Griffith Micro Science Int., Inc.) 2015 Spring Road, Suite 650 Oak Brook, IL 60523 U.S.A.	G	100 %	-
IBA S&I, Inc., a Delaware corporation (Anciennement Griffith Micro Science Inc.) 2015 Spring Road, Suite 650 Oak Brook, IL 60523 U.S.A.	G	100 %	-
IBA S&I, Inc., a Utah corporation (Anciennement Griffith Micro Science Inc. Utah) 2015 Spring Road, Suite 650 Oak Brook, IL 60523 U.S.A.	G	100 %	-
NGS Enterprises S. de R.L. de C.V. Calle Norte, 7 S/N 54730 Tepeji Del Rio De O. Edo. De Hidalgo Mexique	G	60 %	-
IBA S&I Canada, Inc. (Anciennement Griffith Micro Science Ltd.) Pharmacy Avenue, 757 Scarborough, Ontario M1L 3J8 Canada	G	100 %	-
Ion Beam Applications de Mexico, S. de R.L. de C.V.. (Anciennement Griffith Micro Science S. de R.L. de C.V.) James Watt NO.22 Zona Industrial Cuamalta Cuautitlan Izcalliedo. De Mexico 54730 Mexique	G	100 %	-
Ion Beam Applications, Inc. 2015 Spring Road, Suite 650 Oak Brook, IL 60523 U.S.A.	G	100 %	-
RSI Leasing, Inc. 2015 Spring Road, Suite 650 Oak Brook, IL 60523 U.S.A.	G	100 %	-
SteriGenics East Corporation 2015 Spring Road, Suite 650 Oak Brook, IL 60523 U.S.A.	G	100 %	-
SteriGenics International Holding Corporation 2015 Spring Road, Suite 650 Oak Brook, IL 60523 U.S.A.	G	100 %	-
SteriGenics Cayman Ugland House Georgetown, Grand Cayman Iles Cayman	G	100 %	-
IBA S&I, Thailand, Ltd. 152 North Sathon Road Chartered Square Building, 16th Floor 10500 Bandrak, Bangkok, Thaïlande	G	100 %	-

(1) G :intégration globale - E : mise en équivalence.

II. LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES (SUITE)

Dénomination et adresse complète du siège	Méthode d'incorporation dans les comptes ⁽¹⁾	Fraction du capital détenue (en %)	Variation du % de détention du capital (02/01)
IBA S&I, B.V. Storkstraat, 10 1722 NN Zoetemeer, Pays-Bas	G	100 %	-
IBA S&I N.V. Atealaan, 4C 2200 Herentals, Belgique	G	100 %	-
IBA S&I Wallonie S.A. Avenue du Parc, ZI Petit-Rechain 4800 Verviers, Belgique	G	100 %	-
IBA Mediris S.A. Avenue de l'Espérance, 1—ZI de Fleurus 6220 Fleurus, Belgique	G	82,8 %	-
IBA S&I GmbH Dreieichstrasse, 7 64546 Morfelden, Allemagne	G	100 %	-
IBA S&I Ltd. Cotes Park Estate DE55 4NJ Somercotes Derbyshire, Grande Bretagne	G	100 %	-
IBA S&I SAS Rue Parmentier, 8 60290 Rantigny, France	G	100 %	-
IBA S&I S.A. Avenue de Lossburg ZI de ST Romain 69480 Anse, France	G	100 %	-
IBA S&I Denmark A/S Aa. Louis-Hansens Alle, 11 3060 Espergaerde, Danemark	G	100 %	-
Beta Process & Research S.A. Av des Champs Elysées 160 5000 Namur, Belgique	E	49,9 %	+49,9 %
IBA S&I, S.R.O. Divadelni 105/3 Plze_ 3 30121 Tchequie	G	100 %	-
SOUS-GROUPE : PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE RADIO-ISOTOPES			
IBA Radioisotopes Inc. 6140 Stoneridge Mall Road, Suite 350 Pleasanton, CA 94588 U.S.A.	G	100 %	-
RadioMed Corporation Industrial Way, 1 Tyngsborough, MA 01879 U.S.A.	G	57,8 %	-
Eastern Isotopes Inc. 100 Executive Drive, Suite 3 Sterling, VA 20166 U.S.A.	G	83,3 %	-
IBA Radioisotopes S.A. Avenue de l'Espérance, 1—ZI de Fleurus 6220 Fleurus, Belgique	G	95 %	<5 %>
IBA Radioisotopi Italia S.r.L. Galleria Passarella, 1 Milano, Italie	G	100 %	-

II. LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES (SUITE)

Dénomination et adresse complète du siège	Méthode d'incorporation dans les comptes ⁽¹⁾	Fraction du capital détenue (en %)	Variation du % de détention du capital (02/01)
IBA Radioisotopes France S.A. Bd Pinel, 59 69003 Lyon, France	G	100 %	-
Betaplus Pharma S.A. Avenue Hippocrate 10 1200 Brussels, Belgique	E	40 %	+40 %
AUTRES FILIALES			
IBA Participations SPRL Chemin du Cyclotron, 3 1348 Louvain-La-Neuve, Belgique	G	100 %	-
IBA Investments SCRL Chemin du Cyclotron, 3 1348 Louvain-La-Neuve, Belgique	G	100 %	-
IBA Corporate Services S.A. Avenue Albert Einstein, 4 1348 Louvain-La-Neuve, Belgique	G	100 %	-
IBA International Ltd. Nádor utca 21 H-1051 Budapest, Hongrie	G	100 %	-

(1) G :intégration globale - E : mise en équivalence.

VI. RÈGLES D'ÉVALUATION ET MÉTHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

A. Relevé des critères ayant présidé à l'évaluation des différents postes des comptes annuels consolidés, notamment les critères relatifs :

- aux conditions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations (en vertu de l'article 165 VI.a de l'A.R. du 30 janvier 2001).
- aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une devise différente de celle dans laquelle les comptes annuels consolidés sont libellés et pour les états financiers des filiales et des entreprises associées de droit étranger (en vertu de l'article 165 VI.b du l'A.R. du 30 janvier 2001)

a) Immobilisations corporelles et incorporelles Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les périodes d'amortissement retenues sont fonction de la nature des biens et de leur durée de vie estimée.

Les frais de recherche et développement (R&D) et les actifs immobilisés produits en propre durant l'exercice sont portés à l'actif et valorisés à leur coût complet. Les frais de R&D capitalisés sont amortis prorata temporis sur une durée de cinq ans dès leur inscription à l'actif du bilan.

Les taux d'amortissement pratiqués par le Société sont les suivants :

1. Immeuble	3 %
2. Installations et machines	10 % et 20 %
3. Outillage	33 %
4. Mobilier	10 %
5. Hardware	33 %
6. Matériel roulant	20 %
7. Autres immobilisations corporelles	20 %

b) Immobilisations financières Les actions et parts non consolidées sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. Des réductions de valeur sont actées lorsque des moins-values durables sont constatées.

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur prix d'acquisition. Elles font l'objet de réductions de valeurs en cas de moins-values durables.

c) Ecart de première consolidation (goodwill) L'excédent du coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées sur la quote-part de l'actif net comptable correspondant à la date d'acquisition est traité de façon différente selon qu'il représente des compléments de valeur susceptibles d'être affectés à des actifs et passifs ou un surpris non directement affectable.

Les actifs et passifs identifiables acquis sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition lorsqu'une évaluation fiable en est disponible.

L'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts acquise dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis est classé aux " Ecart de consolidation " et est amorti sur une période correspondant à l'horizon de temps pris en considération lors de l'évaluation des sociétés nouvellement acquises. L'évaluation de la durée de l'utilité probable de l'investissement est déterminée par le Conseil d'Administration lors de chaque acquisition. Les écarts de consolidation sont ainsi amortis sur une durée de 20 ans au maximum. Seul l'écart d'acquisition enregistré en 1998 lors de l'acquisition du groupe de sociétés Mediflash avait alors été amorti intégralement sur l'exercice.

S'il existe des indices que l'unité à laquelle l'écart de consolidation est attaché a pu perdre de la valeur, il est procédé à la détermination de la valeur recouvrable de l'unité et une perte de valeur est constatée aux " Amortissements exceptionnels sur écarts de consolidation positifs " si la valeur recouvrable de l'unité est inférieure à sa valeur comptable.

Dans le cas où l'écart de consolidation est négatif, il n'est repris au compte de résultats que dans la mesure où la différence entre le prix d'acquisition de la participation et la valeur des fonds propres sous-jacents est justifiée par des perspectives défavorables des résultats de la filiale.

d) Stocks et commandes en cours La méthode des prix moyens pondérés est appliquée pour les biens présentant des caractéristiques techniques et juridiques identiques. A défaut, il est fait usage de la méthode du dernier prix d'achat.

Les stocks de produits finis sont valorisés à leur prix de revient, direct et indirect, ou au prix standard pour les biens produits en série.

Les commandes en cours sont évaluées à leur coût complet, majoré, compte tenu de l'état d'avancement des travaux, d'un pro-rata de la marge jusqu'à l'acceptation par le client de l'équipement objet du contrat dès lors qu'il est probable que les avantages économiques attachés au contrat iront la Société.

Les facturations au client à valoir sur ces mêmes travaux sont comptabilisées sous la rubrique " Acomptes reçus sur commandes " .

e) Créances Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition.

Des réductions de valeur sont appliquées aux créances présentant des difficultés de recouvrement durables.

f) Placements de trésorerie Les avoirs auprès d'établissements de crédit sont évalués à leur valeur nominale. Les avoirs en devises sont convertis au taux de change en vigueur au jour de la clôture de l'exercice. Les plus-values et moins-values latentes sur devises étrangères sont enregistrées en compte de résultat.

g) Provisions pour risques et charges Chaque année, le Conseil d'Administration évalue avec prudence, sincérité et bonne foi les provisions nécessaires. Ces provisions sont individualisées en fonction de la nature des risques et charges de même nature qu'elles sont appelées à couvrir. Elles ne sont pas maintenues dans la mesure où elles excèdent en fin d'exercice une appréciation actuelle des charges et risques en considération desquels elles ont été constituées.

h) Dettes Les dettes sont comptabilisées à la valeur nominale.

i) Ecart de conversion Les écarts de change sur les postes monétaires du bilan sont comptabilisés en compte de résultats.

Les différences de change non réalisées, positives ou négatives, sur les créances et prêts à long terme présentant un caractère de financement permanent au niveau la Société, sont exclues de la détermination du résultat et portées, pour leur montant net d'impôt, au poste " Ecart de conversion " des fonds propres. Des pertes de change avant impôts de € 36,8 millions ont été ainsi exclues du résultat de l'exercice 2002. Lors de l'exercice précédent, des gains de change avant impôts de € 19,2 millions avaient été exclus du résultat.

j) Conversion en Euros des états financiers des sociétés consolidées Les postes du bilan des sociétés dont les comptes ne sont pas tenus en Euros sont convertis au taux de clôture, les comptes de résultats sont convertis au taux moyen pondéré de l'exercice.

B. Impôts différés et latences fiscales

(en € 000)	Montants
Impôts différés et latences fiscales, ventilation de la rubrique IX.B du passif :	7.705
• Impôts différés (en vertu de l'art. 76 de l'AR du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés)	199
• Latences fiscales (en vertu de l'art. 129 de l'AR du 30 janvier 2001)	7.506

Explication de façon détaillée, des méthodes mises en œuvre pour la détermination des latences fiscales :

La Société comptabilise un passif d'impôt différé pour toutes les différences temporelles imposables, c'est-à-dire les différences qui généreront des montants imposables dans la détermination du bénéfice imposable d'exercices futurs lorsque la valeur comptable de l'actif ou du passif sera recouvrée ou réglée.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour :

- toutes les différences temporelles déductibles, c'est-à-dire les différences qui généreront des montants déductibles dans la détermination du bénéfice imposable d'exercices futurs lorsque la valeur comptable de l'actif ou du passif sera recouvrée ou réglée.
- le report à nouveau des pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés ; dans la mesure où il est probable que l'entité disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ces différences temporelles déductibles ou ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Les actifs d'impôts différés ainsi reconnus aux comptes consolidés se présentent comme suit :

(en € 000)	31 décembre 2002	31 décembre 2001
Actifs d'impôts différés bruts	22.832	17.027
Réduction de valeur	(17.849)	(12.018)
Actifs d'impôts différés, nets	4.983	5.009

Pour évaluer la probabilité qu'IBA dégage un bénéfice imposable sur lequel imputer les pertes fiscales ou les crédits d'impôt non utilisés, le Conseil d'Administration a considéré les opportunités et actions de gestion fiscale qu'il doit mettre en œuvre pour générer un bénéfice imposable au cours des exercices futurs.

L'actif d'impôts différés reconnu a été limité aux montants imputables au cours des trois prochains exercices sur la base de cette refonte de la gestion fiscale.

VIII. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en € 000)	Frais de recherche et de développement	Concessions, brevets, licences, etc.
A. Valeur d'acquisition		
Au terme de l'exercice précédent	55.716	11.052
Mutation de l'exercice :		
• Acquisitions, y compris la production immobilisée	8.525	5.753
• Cessions et désaffectations (-)	(4.241)	(679)
• Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	26	(2.520)
• Ecart de conversion (+) (-)	74	(1.225)
• Autres variations		
Au terme de l'exercice	60.100	12.381
C. Amortissement et réductions de valeur		
Au terme de l'exercice précédent	29.961	4.260
Mutations de l'exercice :		
• Actés	8.639	2.513
• Repris car excédentaires (-)		
• Acquis de tiers		
• Annulés à la suite de cessions et désaffectations	(1.334)	(420)
• Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)		
• Ecart de conversion (+) (-)	(124)	(534)
• Autres variations		
Au terme de l'exercice	37.142	5.819
D. Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) - (c)	22.958	6.562

IX. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en € 000)	Terrains et constructions (rubrique IV.A.)	Installations, machines et outillage (rubrique IV.B.)	Mobilier et matériel roulant (rubrique IV.C.)
A. Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	103.782	158.931	12.927
Mutations de l'exercice :			
• Acquisition, y compris la production immobilisée	1.394	4.787	1.260
• Cessions et désaffectations (-)	(786)	(2.592)	(684)
• Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	4.444	4.165	229
• Ecart de conversion (+) (-)	(14.523)	(21.604)	(1.225)
• Autres variations	40		
Au terme de l'exercice	94.351	143.687	12.507
C. Amortissement et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	15.912	56.962	7.743
Mutations de l'exercice :			
• Actées	4.139	17.023	2.093
• Repris car excédentaires (-)			
• Acquises de tiers			
• Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	(728)	(1.618)	(518)
• Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)			
• Ecart de conversion (+) (-)	(2.079)	(7.301)	(646)
• Autres variations			
Au terme de l'exercice	17.244	65.066	8.672
D. Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) - (c)	77.107	78.621	3.835

IX. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

(en € 000)	Locations-financement et droits similaires (rubrique IV.D)	Autres immobilisations corporelles (rubrique IV.E)	Immobilisations en cours et acomptes versés (rubrique IV.F)
A. Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	7.584	86.327	23.247
Mutations de l'exercice :			
• Acquisition, y compris la production immobilisée	4.070	4.813	18.756
• Cessions et désaffectations (-)	(30)	(528)	(1.789)
• Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)		3.801	(10.145)
• Ecart de conversion (+) (-)	(798)	(13.430)	(1.773)
• Autres variations			
Au terme de l'exercice	10.826	80.983	28.296
C. Amortissement et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	1.440	22.908	-
Mutations de l'exercice :			
• Actées	1.137	8.019	
• Repris car excédentaires (-)			
• Acquises de tiers			
• Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	(30)	(402)	(7)
• Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)			
• Ecart de conversion (+) (-)	(130)	(3.909)	
• Autres variations		234	
Au terme de l'exercice	2.417	26.850	(7)
D. Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) - (c)	8.409	54.133	28.303
Dont :			
• Terrains et constructions	2.594		
• Installations, machines et outillage	4.811		
• Mobilier et matériel roulant	26		
• Autres	978		

X. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en € 000)	Entreprises mises en équivalence (rubrique V.A.1)	Autres entreprises (rubrique V.B.1)
1. Participations		
Valeur d'acquisition		
Au terme de l'exercice précédent	-	111
Mutations de l'exercice :		
• Acquisitions	599	-
• Cessions et désaffectations (-)		
• Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)		
• Ecart de conversion (+) (-)		
• Changement de méthode de consolidation		
Au terme de l'exercice	599	111
Réduction de valeur		
Au terme de l'exercice précédent		
Mutations de l'exercice :		
• Actées		
• Reprises car excédentaires (-)		
• Acquises de tiers		
• Réduction de valeur après cessions et désaffectations (-)		
• Ecart de conversion (+) (-)		
• Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)		
Au terme de l'exercice	-	-
Variation des capitaux propres de l'entreprise mise en équivalence		
Quote part dans le résultat des exercices antérieurs		
Quote part dans le résultat de l'exercice		
Eliminations du montant des dividendes afférents à cette participation		
Autres types de variations des capitaux propres		
Valeur nette au terme de l'exercice	599	111
2. Créances		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent		320
Mutations de l'exercice :		
• Additions		60
• Remboursements (-)		(48)
• Réductions de valeur actées (-)		
• Réductions de valeur reprises		
• Ecart de conversion (+) (-)		
• Autres (+) (-)		
Valeur nette au terme de l'exercice	-	332
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice	-	-

XI. RÉSERVES CONSOLIDÉES

(en € 000)	Montants
Réserves consolidées au terme de l'exercice précédent	(11.269)
Mutations de l'exercice :	
• Quote-part du groupe dans le résultat consolidé	(21.362)
• Autres variations (+) (-)	(179)
• Dont : Incorporation de réserves au capital	-
Reduction de valeur sur titres d'auto-contrôle	(179)
Réserves consolidées au terme de l'exercice (+) (-)	(32.810)

XII. ÉCARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN ÉQUIVALENCE

(en € 000)	Ecart de consolidation	
	positifs	négatifs
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	234.274	-
Mutations de l'exercice :		
• Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	-	-
• Amortissements	(12.702)	-
• Ecart porté en résultats	-	-
• Ecart de change	(34.426)	-
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	187.146	-

XIII. DETTES

A. Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle

(en € 000)	Dettes Échéant dans l'année (rubrique XIA.)	Dettes Avant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir (rubrique X.)	Dettes Avant plus de 5 ans à courir (rubrique X.)
Dettes financières	47.732	167.005	14.138
1. Emprunts subordonnés	-	-	-
2. Emprunts obligataires non subordonnés	-	-	-
3. Dettes de location-financement et assimilés	2.062	9.904	-
4. Etablissements de crédit	41.489	138.245	114
5. Autres emprunts	4.181	18.856	14.024
Dettes commerciales	-	-	-
1. Fournisseurs	-	-	-
2. Effets à payer	-	-	-
Acomptes reçus sur commandes	-	31.700	-
Autres dettes	-	3.655	-
TOTAL	47.732	202.360	14.138

XIV. RÉSULTATS DE L'EXERCICE ET DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

A. Chiffre d'affaires net (rubrique I.A. du compte de résultats)

La ventilation complète des ventes et prestations par marché s'établit comme suit :

• Stérilisation & Ionisation :	62,3 %
• Production & Distribution de Radio-Isotopes :	12,5 %
• Services & Equipements Technologiques :	25,2 %

Le chiffre d'affaires réalisé par les sociétés belges s'élève à 47 millions EUR.

B. Effectif moyen du personnel

(en unités)	Entreprises consolidées par intégration globale	
	Exercice courant	Exercice précédent
B1. Effectif moyen du personnel	1.566	1.502
Ouvriers	900	706
Employés	614	763
Personnel de direction	42	33
Autres	10	-
B3. Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises du groupe	285	261

C. Résultats exceptionnels

(en € 000)	Exercice courant
C2. Ventilation des autres charges exceptionnelles (rubrique XV.F.)	5.492
Réduction de valeur sur les commandes en cours d'exécution	2.081
Licenciement de personnel dans le cadre de restructurations	1.334
Frais afférents au règlement de litiges et à la rupture de contrats	747
Obligations résultant d'un contrat de sous-location	1.115
Autres	215

D. Impôts sur le résultat

(en € 000)	Exercice courant
D2. Influence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	
Le résultat exceptionnel a réduit la charge d'impôts courants et différés de 4.843 en valeurs brutes et de 1.162 en valeurs nettes après comptabilisation d'une réduction de valeur sur l'actif d'impôts différés de la maison-mère.	1.162

XV. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en € 000)	Exercice courant
Montant des garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou engagement de tiers	80.612
Engagement d'acquisition d'immobilisations	3.106
Contrats à long terme et autres biens/valeurs de tiers détenus par la société	2.314
Droits et engagements résultant d'opérations relatives aux taux d'intérêt ⁽¹⁾	42.935
Droits et engagements résultant d'opérations de change (swap de devises)	48.831
Droits et engagements résultant d'opérations de change (options d'achat)	(16.696)

(1) En juin 2000, la Société a conclu un contrat de swap de taux pour un montant nominal de 75 millions USD (au 31 décembre 2002, 45 millions USD) à échéance janvier 2005 (IBA payant le taux fixe et recevant le taux variable 3 mois) destiné à couvrir son exposition au risque de taux sur une partie d'un crédit syndiqué de 175 millions USD conclu en 2000 dont le solde s'élève à 145 millions USD au 31 décembre 2002.

XVI. LITIGES EN COURS

La Société est actuellement impliquée dans certains litiges. Les risques que ces litiges peuvent occasionner sont soit jugés non significatifs ou non évaluables soit, lorsqu'un dommage potentiel peut être évalué, sont couverts de façon adéquate par des provisions. L'évolution des litiges en cours à la fin de l'exercice 2001 et les principaux litiges en cours au 31 décembre 2002 sont mentionnés dans cette note.

Evolution des litiges en cours au 31 décembre 2001 mentionnés dans le Rapport Annuel 2001

Litige avec la société Titan Corp. La société américaine Titan Corp., qui conçoit et réalise des accélérateurs linéaires d'électrons et des systèmes d'irradiation, a déposé des brevets portant sur la conception de convoyeurs intégrés dans un système d'irradiation par électrons ou rayons X. IBA contestait formellement la validité de ces brevets et a introduit une action judiciaire devant une cour fédérale en Californie.

Les parties ont réglé ce litige à l'amiable en avril 2002. Selon les termes de la transaction, Titan Corp. a reconnu qu'IBA et ses clients pourraient continuer à utiliser l'installation de stérilisation par irradiation électronique d'IBA. IBA, de son côté, a abandonné son action en justice portant sur la validité et la force exécutoire du brevet principal de SureBeam, filiale de Titan Corp. Les deux entreprises ont également conclu un accord leur assurant de pouvoir chacune continuer à fournir à leurs clients des installations et des services de stérilisation par irradiation électronique. Les modalités de la transaction incluent, entre autres, que Titan s'engage à acheter ses accélérateurs de plus de 150 kW à IBA pour les quatre années à venir aux Etats-Unis. Sauf pour ce qui concerne les systèmes d'irradiation par palettes entières, IBA s'est par ailleurs engagé à acheter à Titan Corp. ses systèmes de convoyage des produits à traiter aux Etats-Unis et pour la même période de quatre ans. En 2002, les frais judiciaires liés à ce dossier furent négligeables.

Litige avec la société Cofrar Le 21 septembre 2001, IBA a été cité à comparaître devant le Tribunal de Commerce de Versailles par la société française Cofrar, qui maintient que IBA a fait usage de documentation et de know how communiqués par Cofrar dans le cadre d'un accord de coopération conclu entre les deux sociétés en 1995 et 1996. Cofrar réclame à titre provisionnel des dommages de € 762.245. L'action se base sur les conclusions d'un rapport établi par un expert judiciaire, qui a conclu qu'IBA avait publié un croquis d'installation d'un centre de stérilisation suggéré par Cofrar. Cette plainte est contestée par IBA qui considère entre autres choses que le prétendu know how de la société française n'est susceptible d'aucune protection juridique. Le 25 juillet 2001, IBA a demandé une contre-expertise. IBA a également introduit une action en réparation de l'atteinte faite à sa réputation et réclame des dommages provisionnels à Cofrar pour un montant de € 5 millions. En avril 2002, Cofrar a demandé au Tribunal de Commerce de Versailles de désigner un second expert pour comparer les plans et les documents transmis par Cofrar à IBA dans le cadre de leur collaboration entre 1995 et 1996 aux plans et documents relatifs à un nouveau centre construit par IBA au Danemark. Cette expertise est encore en cours. La société n'a constitué aucune provision au titre de ce litige.

Procédure d'arbitrage avec des anciens dirigeants de la société Scanditronix Medical Il a été mis fin en juin 2001 au contrat de travail du Président de la société Scanditronix Medical, filiale suédoise la Société, et un autre dirigeant de cette filiale a démissionné à la fin de l'année 2001. Ces deux personnes ont contesté la base retenue pour le calcul de leur rémunération variable au titre des années 2000 et 2001 et ont réclamé un montant de plus de € 2,0 millions au total. Dans le cadre de la procédure d'arbitrage entamée en janvier 2003 Scanditronix Medical AB a pu négocier une transaction favorable. IBA a constitué des provisions suffisantes au 31 décembre 2002 pour couvrir les frais liés à ce dossier.

Principaux litiges apparus dans le courant de l'exercice 2002 et en cours au 31 décembre 2002.

Litige avec l'ancien président de notre segment européen de stérilisation médicale Le 29 avril 2002, l'ancien président de notre branche Stérilisation européenne a introduit une plainte auprès du Tribunal du travail de Turnhout afin de faire constater la rupture de son contrat d'emploi et demander à son employeur et à IBA S.A. le versement d'une indemnité de € 1.862.800. Cette cause est pendante et devrait être plaidée le 13 octobre 2003. La Société entend contester la demande avec fermeté.

Litige avec Optivus Technology Le 7 août 2002, Optivus Technology, Inc. (Optivus) a intenté un procès contre IBA auprès du Tribunal régional américain du District central de Californie, arguant que le système de protonthérapie d'IBA (PBTS) viole cinq brevets déposés par Optivus et demandant la cessation de la contrefaçon des brevets et le paiement de triples dommages et intérêts par IBA. Le 30 août 2002, Optivus a introduit une seconde plainte en y ajoutant, outre les allégations de contrefaçon de brevets, des allégations de concurrence déloyale et d'obstruction intentionnelle entraînant un dommage économique potentiel, et réclame des dommages compensatoires et punitifs de 375 millions USD. En janvier 2003, Optivus a étendu sa demande afin d'y inclure Loma Linda University Medical Center (LLUMC) en qualité de demandeur à la cause. Les griefs formulés dans le cadre de cette demande sont substantiellement les mêmes que ceux formulés précédemment.

IBA a répondu à la plainte modifiée d'Optivus et de LLUMC et dans sa réponse, IBA : (i) nie toutes les allégations d'Optivus ; (ii) cherche à mettre en cause la validité des brevets ; et (iii) demande un jugement déclaratoire au Tribunal selon lequel le PBTS d'IBA ne viole pas les brevets. IBA a également introduit une demande reconventionnelle à l'encontre d'Optivus dans le cadre de ce procès dans laquelle IBA reproche à Optivus : (i) une obstruction intentionnelle entraînant un avantage économique potentiel, (ii) une obstruction intentionnelle de relations professionnelles potentielles, (iii) une obstruction à une relation contractuelle et des agissements constitutifs de concurrence déloyale, et (iv) la couverture de ses frais et de son manque à gagner.

IBA estime que les allégations d'Optivus et de LLUMC ne sont pas fondées et a l'intention de défendre activement tous les aspects du procès ainsi que sa demande reconventionnelle à l'encontre d'Optivus. En conséquence, au 31 décembre 2002, la Société n'a pas constitué de provision au titre de ce litige.

XVII. RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LES ADMINISTRATEURS DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

(en € 000)

-
- A. Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans celle-ci, dans ses entreprises filiales et dans ses entreprises associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées au même titre aux anciens administrateurs ou gérants : 1.243.
- B. Montant global des avances et des crédits accordés par la société consolidante, par une entreprise filiale ou par une entreprise associée : 0.
-

Rapport du commissaire sur les comptes consolidés de l'exercice clôturé le 31 décembre 2002 présenté à l'assemblée générale des actionnaires de la société Ion Beam Applications S.A.

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes consolidés établis sous la responsabilité du conseil d'administration de la société, pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2002, dont le total du bilan s'élève à EUR 690.150 (000) et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice, part du groupe, de EUR 21.362 (000). Nous avons également procédé à la vérification du rapport consolidé de gestion.

Attestation sans réserve des comptes consolidés, avec paragraphe explicatif

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de révision belges, telles que publiées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu les explications et informations requises pour nos contrôles. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2002 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé en conformité aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

Sans remettre en cause l'opinion sans réserve exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe XVI aux comptes consolidés et le rapport de gestion qui font état d'un litige en cours avec la société Optivus Technology, Inc. A la date de ce rapport, l'issue de ce litige ne peut être présumée et aucune provision pour risques et charges n'a été constituée dans les comptes consolidés.

Attestation complémentaire

Nous complétons notre rapport par l'attestation complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés :

Le rapport consolidé de gestion contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés.

Bruxelles, le 17 avril 2003

Le commissaire
PricewaterhouseCoopers Reviseurs d'Entreprises
Représenté par

Philippe Barbier
Reviseur d'Entreprises

PricewaterhouseCoopers Reviseurs d'Entreprises société civile coopérative à responsabilité limitée
PricewaterhouseCoopers Bedrijfsrevisoren burgerlijke coöperatieve vennootschap met beperkte aansprakelijkheid
Siège social / Maatschappelijke zetel : Avenue de Cortenberg / Kortenberglaan 75, B-1000 Bruxelles / Brussel
TVA/BTW BE 429.501.944

Comptes Annuels de IBA S.A. après Affectation du Résultat

Les comptes annuels de IBA S.A. sont présentés dans une version condensée. Conformément au Code des Sociétés, les comptes annuels complets et le rapport du collège des commissaires sont déposés à la Banque Nationale de Belgique.

Ces documents sont également disponibles sur simple demande au siège social de la Société. Le collège des commissaires a émis un rapport sans réserve sur les comptes annuels d'IBA S.A., avec un paragraphe explicatif relatif au litige Optivus, semblable à celui inclus dans le rapport du commissaire sur les comptes consolidés.

BILAN

ACTIF (en € 000)	2002	2001	2000
ACTIFS IMMOBILISES	598.146	675.617	640.478
I. Frais d'établissement	-	-	-
II. Immobilisations incorporelles	18.983	21.262	18.781
III. Immobilisations corporelles	3.758	4.198	5.473
A. Terrains et constructions	829	1.091	1.322
B. Installations, machines et outillages	105	149	73
C. Mobilier et matériel roulant	625	655	770
D. Location-financement et droits similaires	2.199	2.303	2.406
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	-	-	902
IV. Immobilisations financières	575.405	650.157	616.224
A. Entreprises liées	574.652	650.072	616.139
1. Participations	483.630	556.425	552.275
2. Créances	91.022	93.647	63.864
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	599	-	-
1. Participations	599	-	-
C. Autres immobilisations financières	154	85	85
1. Actions et parts	144	83	84
2. Créances et cautionnements en numéraire	10	2	1
ACTIFS CIRCULANTS	125.991	108.382	158.029
V. Créances à plus d'un an	989	2.077	-
A. Créances commerciales	989	2.077	-
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	66.871	59.664	37.481
A. Stocks	9.917	16.863	25.723
1. Approvisionnements	1.252	1.561	1.471
2. En-cours de fabrication	8.565	15.302	24.203
3. Produits finis	100	-	49
B. Commandes en cours d'exécution	56.954	42.801	11.758
VII. Créances à un an au plus	19.589	20.509	15.596
A. Créances commerciales	18.599	17.382	11.785
B. Autres créances	990	3.127	3.811
VIII. Placements de trésorerie	34.128	23.310	101.730
B. Autres placements	34.128	23.310	101.730
IX. Valeurs disponibles	3.324	2.028	2.580
X. Comptes de régularisation	1.090	794	642
TOTAL DE L'ACTIF	724.137	783.999	798.507

BILAN (SUITE)

PASSIF (en € 000)	2002	2001	2000
CAPITAUX PROPRES	310.268	342.724	369.789
I. Capital	34.139	33.895	33.456
A. Capital souscrit	34.139	33.895	33.456
II. Primes d'émission	334.090	334.085	334.079
IV. Réserves	745	745	745
A. Réserve légale	542	542	542
C. Réserves immunisées	203	203	203
V. Bénéfice reporté	-	-	1.103
Perte reportée (-)	(58.937)	(26.454)	-
VI. Subsides en capital	231	451	406
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	1.547	1.524	5.220
VII. A. Provisions pour risques et charges	1.547	1.524	4.947
1. Pensions et obligations similaires	24	37	50
4. Autres risques et charges	1.523	1.487	4.897
B. Impôts différés	-	-	273
DETTES	412.322	439.751	423.498
X. Dettes à plus d'un an	357.432	375.406	364.165
A. Dettes financières	125.500	142.755	173.680
3. Dettes de location-financement et assimilées	1.590	1.781	1.919
4. Etablissements de crédit	123.910	140.974	171.761
C. Acomptes reçus sur commandes	32.674	-	-
D. Autres dettes	199.258	232.651	190.485
XI. Dettes à un an au plus	52.254	61.413	53.278
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	19.223	18.765	17.595
B. Dettes financières	45	516	3.754
1. Etablissements de crédit	45	516	3.754
C. Dettes commerciales	12.260	15.356	18.288
1. Fournisseurs	12.260	15.356	18.288
D. Acomptes reçus sur commandes	17.340	24.122	9.828
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	3.102	2.654	2.718
1. Impôts	1.166	997	1.126
2. Rémunérations et charges sociales	1.936	1.657	1.592
F. Autres dettes	284	-	1.095
XII. Comptes de régularisation	2.636	2.932	6.055
TOTAL DU PASSIF	724.137	783.999	798.507

COMPTE DE RESULTATS

(en € 000)	2002	2001	2000
I. Ventes et prestations	46.529	44.282	66.371
A. Chiffre d'affaires	30.335	10.133	42.756
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	7.515	22.093	4.850
C. Production immobilisée	4.714	8.280	12.419
D. Autres produits d'exploitation	3.965	3.776	6.346
II. Coûts des ventes et des prestations (-)	(48.862)	(45.697)	(53.011)
A. Approvisionnements et marchandises	11.872	13.850	19.379
1. Achats	11.684	13.940	20.068
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	188	(90)	(689)
B. Services et biens divers	15.232	17.100	16.719
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	13.381	11.058	9.403
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	8.052	7.329	5.807
E. Réductions de valeur sur stock, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -)	240	(250)	630
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	23	(3.423)	1.035
G. Autres charges d'exploitation	62	33	38
III. Bénéfice d'exploitation (+)	-	-	13.360
Perte d'exploitation (-)	(2.333)	(1.415)	-
IV. Produits financiers	24.186	15.729	15.871
A. Produits des immobilisations financières	6.737	6.386	5.279
B. Produits des actifs circulants	1.270	1.974	5.469
C. Autres produits financiers	16.179	7.369	5.123
V. Charges financières (-)	(30.239)	(25.255)	(28.331)
A. Charges des dettes	16.737	20.601	25.361
C. Autres charges financières	13.502	4.654	2.970
VI. Bénéfice courant avant impôts (+)	-	-	900
Perte courante avant impôts (-)	(8.386)	(10.941)	-
VIII. Charges exceptionnelles (-)	(24.534)	(16.940)	(5.310)
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	1.105	-
B. Réduction de valeur sur immobilisations financières	23.787	13.110	-
E. Autres charges exceptionnelles	747	2.725	5.310
IX. Perte de l'exercice avant impôts (-)	(32.920)	(27.881)	(4.410)
X. Impôts sur le résultat (-) (+)	437	324	(677)
A. Impôts (-)	(180)	(307)	(677)
B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	617	631	-
XI. Perte de l'exercice (-)	(32.483)	(27.557)	(5.087)
XII. Transfert aux réserves immunisées (-)	-	-	-
XIII. Perte de l'exercice à affecter (-)	(32.483)	(27.557)	(5.087)

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

(en € 000)	2002	2001	2000
A. Bénéfice à affecter	-	-	1.104
Perte à affecter (-)	(58.937)	(26.454)	-
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	-	-	-
Perte de l'exercice à affecter (-)	(32.483)	(27.557)	(5.087)
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	-	1.103	6.191
Perte reportée de l'exercice précédent (-)	(26.454)	-	-
C. Affectation aux capitaux propres (-)	-	-	1
1. Au capital et aux primes d'émission	-	-	1
D. Résultat à reporter	58.937	26.454	(1.103)
1. Bénéfice à reporter (-)	-	-	(1.103)
2. Perte à reporter	58.937	26.454	-

ETAT DU CAPITAL

(en € 000)	MONTANT	NOMBRE D' ACTIONS
A. Capital social		
1. Capital souscrit		
Au terme de l'exercice précédent	33.895	
Modifications au cours de l'exercice	-	
Exercice de warrants	244	56.813
Au terme de l'exercice	34.139	
2. Représentation du capital		
2.1. Catégories d'actions		
• ordinaires sans désignation de valeur nominale	20.507	14.734.590
• ordinaires sans désignation de valeur nominale assorties d'un strip VVPR	13.632	9.794.253
2.2. Actions nominatives ou au porteur		
• Nominatives		10.542.128
• Au porteur		13.986.715
C. Actions propres détenues par		
• La société elle-même	-	-
• Ses filiales	40	29.183
D. Engagements d'émission d'actions		
2. Suite à l'exercice de droits de souscription		
• Nombre de droits de souscription en circulation	-	3.633.129
• Montant du capital à souscrire	5.566	-
• Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	-	3.633.129
E. Capital autorisé non souscrit	14.554	

Le détail de l'actionnariat est présenté en page 48.

Renseignements de Caractère Général

1) DÉNOMINATION

Ion Beam Applications S.A.,
en abrégé IBA.

2) SIÈGE SOCIAL

Chemin du Cyclotron, 3 à B-1348 Louvain-la-Neuve (Belgique).
RC Nivelles 054589.

3) CONSTITUTION, FORME JURIDIQUE, DURÉE

IBA a été constituée pour une durée illimitée le 28 mars 1986 sous la forme d'une société anonyme de droit belge. IBA est une société commerciale faisant ou ayant fait publiquement appel à l'épargne.

4) OBJET SOCIAL (ARTICLE 3 DES STATUTS)

La Société a pour objet la recherche, le développement, l'acquisition de droits de propriété industrielle, en vue de l'exploitation, de la fabrication et de la commercialisation d'applications et d'équipements dans le domaine de la physique appliquée. Elle pourra réaliser toutes opérations mobilières, immobilières, financières, commerciales et industrielles se rapportant directement ou indirectement à son objet social. Elle pourra s'intéresser par voie d'apport, de fusion, de souscription ou de toute autre manière, dans des entreprises, associations ou sociétés, dont l'objet est similaire, analogue, connexe ou utile à la réalisation de tout ou partie de son objet social.

5) CONSULTATION DES DOCUMENTS SOCIAUX

Les comptes statutaires et consolidés de la Société sont déposés à la Banque Nationale de Belgique. Les statuts peuvent être obtenus au Greffe du Tribunal de Commerce de Nivelles. Ces documents, ainsi que les rapports annuels et semestriels et toute information publiée à l'intention des actionnaires, peuvent également être demandés par les actionnaires au siège social de la Société.

6) CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2002, le capital social d'IBA s'élevait à € 34.138.937,22 et était représenté par 24.528.843 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées, dont 9.794.253 actions avec strips VVPR.

Par ailleurs, en 1998, la Société a émis 538.300 warrants en faveur du personnel (" Plan 1998 "). 24.125 de ces warrants ont été annulés par acte notarié du 9 juillet 2002. La plupart de ces warrants permettent de souscrire à une action nouvelle par warrant au prix de € 4,2885 par action durant certaines périodes et suivant certaines modalités, entre le 1er juin 2000 et le 28 février 2004. Au 31 décembre 2002, un total de 180.157 warrants du Plan 1998 restaient émis.

En juin 2000, la Société a émis 427.000 warrants supplémentaires en faveur du personnel du Groupe (" Plan 2000 "). 185.778 de ces warrants ont été annulés par acte notarié du 9 juillet 2002. La plupart de ces warrants permettent chacun de souscrire à une action nouvelle au prix de € 28 durant certaines périodes et suivant certaines modalités entre le 1er juin 2001 et le 28 février 2006. Au 31 décembre 2002, un total de 241.222 warrants du Plan 2000 restaient émis. Aucun de ces warrants n'a été exercé à ce jour.

Enfin, la Société a émis en octobre 2001 500.000 warrants supplémentaires en faveur du personnel du Groupe (" Plan 2001 "). 121.100 de ces warrants ont été annulés par acte notarié du 9 juillet 2002. La plupart de ces warrants permettent chacun de souscrire à une action nouvelle au prix de € 15,70 durant certaines périodes et suivant certaines modalités entre le 1er décembre 2002 et le 31 décembre 2007. Au 31 décembre 2002, un total de 378.900 warrants du Plan 2001 restait émis. Aucun de ces warrants n'a été exercé à ce jour.

En septembre 2002, la Société a émis 3.000.000 de warrants supplémentaires en faveur du personnel du Groupe (" Plan 2002 "). 2.832.850 de ces warrants ont été effectivement attribués et acceptés par les bénéficiaires.

La plupart de ces warrants permettent chacun de souscrire à une action nouvelle au prix de € 5,11 durant certaines périodes et suivant certaines modalités entre le 1er décembre 2003 et le 31 août 2012. Au 31 décembre 2002, aucun de ces warrants n'a été exercé.

Tous les warrants peuvent en outre être exercés en cas d'offre publique d'acquisition lancée sur les actions IBA ou d'augmentation des fonds propres avec droit de préférence.

7) CAPITAL AUTORISÉ

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mai 1999 a autorisé le Conseil d'Administration à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois à concurrence d'un montant maximum de € 25.000.000. Cette autorisation est valable pour une durée de 5 années, soit jusqu'au 10 juin 2004. Au 31 décembre 2002, après l'émission de 3.000.000 warrants en septembre 2002, le solde non utilisé du capital autorisé s'élevait à € 14.553.995,10.

8) HISTORIQUE DU CAPITAL AU COURS DES QUATRE DERNIÈRES ANNÉES

Opération	Nombre d'actions		Capital (en €)		
	Mouvement	Total	Variation	Montant	
31/12/98	Situation à cette date	3.381.918		22.857.445	
23/03/99	Augmentation de capital				
	• émission contre espèces	+ 717.047	+ 4.846.389		
	• incorporation de réserves	-	+ 165	27.704.000	
11/06/99	Nouvelle représentation du capital (division du titre par 5)	20.494.825		27.704.000	
02/02/00	Augmentation de capital				
	• émission contre espèces	+3.700.000	+ 5.001.290		
	• incorporation de réserves	-	+ 710	32.706.000	
06/07/00	Exercice de warrants du plan 1998	+169.568	24.364.393	+ 727.447	33.433.447
07/11/00	Exercice de warrants du plan 1998	+ 5.225	24.369.618	+ 22.415	33.455.862
14/03/01	Exercice de warrants du plan 1998	+ 4.225	24.373.843	+ 18.125	33.473.987
10/07/01	Exercice de warrants du plan 1998	+ 83.987	24.457.830	+ 360.304	33.834.291
09/11/01	Exercice de warrants du plan 1998	+ 14.200	24.472.030	+ 60.918	33.895.209
09/07/02	Exercice de warrants du plan 1998	+ 55.688	24.527.718	+ 238.902	34.134.111
14/11/02	Exercice de warrants du plan 1998	+ 1.125	24.528.843	+ 4.826	34.138.937

9) BREVETS ET TECHNOLOGIES

IBA est attentive à breveter tous aspects de sa technologie pour lesquels un brevet procure un avantage commercial. En outre, la Société conserve le secret sur une partie importante de son savoir-faire, qui n'est pas brevetable ou pour lequel la Société estime que la protection du secret est plus efficace que la publication dans une demande de brevet. Plus fondamentalement, la Société est d'avis que c'est le maintien de son avance technologique, plus que ses brevets, qui lui assure la meilleure protection face à la concurrence.

IBA acquiert également des licences sur des brevets de tiers et leur paie des royalties. Tel est le cas par exemple en ce qui concerne le Rhodotron.

Les acquisitions réalisées ces dernières années ont permis à la Société de renforcer ses compétences dans le domaine des accélérateurs de particules et d'élargir son savoir-faire dans des domaines nouveaux tels que les technologies du Cobalt et de l'EtO.

10) ACCORDS DE LICENCE ET DE COOPÉRATION

Technologie du cyclotron

Le premier accord de licence conclu par IBA date de mars 1986. Il a une durée de 20 ans et lie la société à l'Université Catholique de Louvain pour la production du Cyclone 30. Cette licence, exclusive pour le monde entier, permet à IBA de développer, de fabriquer et de vendre les technologies de cyclotron développées à l'UCL par Yves Jongen. Elle permet également à IBA, avec l'approbation de l'UCL, d'octroyer des sous-licences.

Cet accord donne lieu au paiement de royalties à l'UCL sur le produit net des ventes de systèmes qui intègrent un ou plusieurs des éléments couverts par ces brevets. Par ailleurs, l'UCL a l'usage du premier modèle de Cyclone 30 d'IBA.

Protonthérapie

En octobre 1991, IBA a conclu un accord de coopération pour 10 ans avec Sumitomo Heavy Industries Ltd. (SHI), une société de droit japonais, en vue du développement, de la production et de la vente de systèmes de protonthérapie suivant un partage territorial. Cet accord a pris fin en octobre 2001. Selon ses termes, IBA et SHI étaient copropriétaires de la technologie développée conjointement. Depuis la fin de cet accord, IBA est libre de produire et de distribuer des systèmes de protonthérapie dans le monde entier.

Rhodotron

En décembre 1991, IBA a signé un accord de coopération et de licence avec le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) dont le siège est à Paris en vue du développement et de l'utilisation industrielle du Rhodotron. L'échéance de cette licence renouvelable interviendra en décembre 2003.

Le Rhodotron a été breveté en 1989 ; l'accord avec le CEA contient un programme de transfert de technologie pour la conception et la construction de Rhodotrons. Une des conditions de ce contrat est le maintien en Europe de la fabrication de l'appareil. La licence a été accordée à IBA à titre exclusif et non transférable pour 12 ans, reconductible tacitement par périodes de 2 ans, contre paiement d'une redevance initiale et de royalties, pour autant qu'IBA reste actif sur ce marché. En cas de non-reconduction, la licence perdra son exclusivité.

Tous les développements réalisés par IBA dans le cadre de l'accord sont la propriété exclusive d'IBA, et certains de ces développements ont été protégés par des brevets dont IBA est le détenteur exclusif.

11) POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS

(en € 000)	2002		2001		2000	
Acquisition de participations	-	-	13.578	19,3 %	7.601	10,2 %
Recherche & Développement capitalisée	8.525	17,3 %	11.005	15,7 %	14.560	19,6 %
Valeur nette d'acquisition des immobilisations (hors R&D capitalisée)	40.833	82,7 %	45.561	65,0 %	52.148	70,2 %
Total investissements	49.358	100,0 %	70.144	100,0 %	74.309	100,0 %

La Bourse et les Actionnaires

L'ACTION IBA

L'action IBA est cotée sur le marché continu d'Euronext Bruxelles. Elle a été introduite en Bourse le 22 juin 1998 au cours (ajusté pour split de 5 pour 1 intervenu en juin 1999) de € 11,90.

Il n'y a pas d'obligations convertibles ou avec warrants émises au 15 mars 2003. Des warrants permettant la création de 3.000.000 actions nouvelles ont été émis en 2002 en faveur du personnel, dont 2.832.850 ont été effectivement attribués et acceptés par les bénéficiaires. Le nombre total des warrants émis s'élevait à 3.633.129 à fin 2002.

COURS DE BOURSE

IBA (en €)

PRIX DE L'ACTION ⁽¹⁾	Plus haut	Plus bas	Clôture	Nombre moyen d'actions échangées par jour
1998				
• 1er Trimestre	Introduction en Bourse le 22 Juin 1998			
• 2ème Trimestre	22,81	21,29	22,81	515.625*
• 3ème Trimestre	41,60	24,79	31,33	40.123
• 4ème Trimestre	41,50	28,51	39,56	15.147
1999				
• 1er Trimestre	61,00	37,20	54,54	34.535
• 2ème Trimestre	65,90	54,00	60,75	25.402
• 3ème Trimestre	63,50	51,25	51,25	22.754
• 4ème Trimestre	60,00	50,30	54,80	41.084
2000				
• 1er Trimestre	55,00	42,00	44,00	57.305
• 2ème Trimestre	47,40	26,40	27,80	40.516
• 3ème Trimestre	30,50	22,87	23,30	32.959
• 4ème Trimestre	28,50	23,10	24,50	18.942
2001				
• 1er Trimestre	29,10	24,00	25,80	22.707
• 2ème Trimestre	27,05	24,14	25,30	13.019
• 3ème Trimestre	27,90	14,76	18,25	23.179
• 4ème Trimestre	20,35	14,58	18,48	31.462
2002				
• 1er Trimestre	18,48	11,45	12,97	18.020
• 2ème Trimestre	14,00	9,00	9,80	14.928
• 3ème Trimestre	10,00	3,32	3,60	21.559
• 4ème Trimestre	7,08	3,50	5,10	20.653
2003				
• 1er Trimestre	5,91	2,60	2,60	18.639

(1) En € (taux de conversion fixe : 1 € = BEF 40,3399) ajusté pour prendre en compte le split 5 pour 1 du titre de juin 1999.

* 2 jours de cotation

CHIFFRES CLÉS PAR ACTION ET RATIOS BOURSIERS

CHIFFRES CONSOLIDÉS PAR ACTION ⁽¹⁾	2002	2001	2000	1999
Nombre de titres au 31 décembre ⁽¹⁾	24.528.843	24.472.030	24.369.618	20.494.825
Résultat d'exploitation avant amortissement du goodwill	0,73	1,00	1,50	1,40
Résultat courant avant amortissement du goodwill⁽²⁾	0,21	0,78	1,08	1,06
Résultat net, part du Groupe	(0,87)	(0,98)	0,29	0,17
Dividende brut -	-	-	-	-
Fonds propres	13,34	15,27	16,03	10,23
Cours de clôture fin d'année	5,10	18,48	24,50	54,80
Return sur l'année (en %)	(72,4 %)	(24,76 %)	(55,3 %)	38,5 %
Ratios boursiers basés sur le cours de clôture				
Price Earnings Ratio (PER), basé sur le résultat courant avant amortissement du goodwill	24,29	23,69	22,69	51,70
Price Cash Flow (PCF) ⁽³⁾	2,51	12,97	n.r.	n.r.
Price Book Value (PBV) ⁽⁴⁾	0,38	1,21	1,53	5,36
Capitalisation boursière (€ 000)	125.097	452.243	597.056	1.123.116

(1) Les chiffres sont basés sur les comptes consolidés de la Société divisés par le nombre d'actions existant au 31 décembre. Il n'existe aucun warrant ni obligation convertible qui pourrait entraîner une dilution du résultat par action, à l'exception de 3.633.129 warrants attribués au personnel au 31 décembre 2002.

(2) Résultat courant défini comme le résultat avant amortissement du goodwill, impôts et éléments exceptionnels.

(3) Price Cash Flow = cours de clôture du titre en fin d'année divisé par le cash-flow opérationnel de l'année ramené à une action.

(4) Price Book Value = cours de clôture du titre en fin d'année divisé par le montant des fonds propres, part du groupe, en fin d'exercice, ramené à une action.

ACTIONNARIAT

La répartition du capital de la Société a évolué comme suit au cours de l'exercice :

ACTIONNAIRES	31/12/2002		Diluées		31/12/2001		Diluées	
	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%
Belgian Anchorage S.A. ⁽¹⁾⁽²⁾	6.405.332	26,1 %	6.405.332	22,7 %	6.505.150	26,6 %	6.505.150	25,3 %
Belgian Leverage ⁽¹⁾⁽³⁾	2.300.000	9,4 %	2.300.000	8,2 %	2.300.000	9,4 %	2.300.000	9,0 %
Sopartec (UCL) ⁽¹⁾	870.185	3,5 %	870.185	3,1 %	888.185	3,6 %	888.185	3,5 %
IRE (Institut des Radioéléments) ⁽¹⁾	878.660	3,6 %	878.660	3,1 %	878.660	3,6 %	878.660	3,4 %
UCL (Université Catholique de Louvain) ⁽¹⁾	532.885	2,2 %	532.885	1,9 %	532.885	2,2 %	532.885	2,1 %
Public	13.512.598	55,1 %	17.145.727	60,9 %	13.337.968	54,5 %	14.526.063	56,6 %
IBA Investments ⁽⁴⁾	29.183	0,1 %	29.183	0,1 %	29.182	0,1 %	29.182	0,1 %
Total	24.528.843	100 %	28.161.972	100 %	24.472.030	100 %	25.660.125	100 %

(1) Déclaration de transparence au 31 décembre 2002 (dernière déclaration publiée).

(2) Belgian Anchorage est une société constituée et entièrement détenue par le management d'IBA et plusieurs employés d'IBA.

(3) Belgian Leverage est une filiale détenue à part entière par Belgian Anchorage.

(4) IBA Investments est une sous-filiale d'IBA S.A.

AGENDA DE L'ACTIONNAIRE

Assemblée Générale 2003	14 mai 2003 à 10h00
Publication des résultats semestriels au 30 juin 2003	18 septembre 2003
Publication des résultats annuels au 31 décembre 2003	25 mars 2004
Assemblée Générale 2004	12 mai 2004 à 10h00